

Saint-Martin à l'horizon 2050

# Regards citoyens sur la société dans laquelle nous souhaitons vivre



Rapport du Conseil  
Économique, Social et  
Culturel de Saint-Martin





# MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CESC



**Ida  
ZIN-KA-IEU**  
Présidente du CESC

Le Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin a pour mission de représenter la société civile organisée et de contribuer à l'éclairage de l'action publique par la réflexion, le dialogue et la concertation. Dans un territoire marqué par des transformations profondes et des équilibres parfois fragiles, cette mission prend tout son sens lorsqu'elle permet aux habitants d'exprimer leurs points de vue, leurs attentes et leurs interrogations sur l'avenir collectif.

La démarche **CESC en Plein Air** s'inscrit pleinement dans cette ambition. En allant à la rencontre des citoyens, en ouvrant des espaces d'échange dans des lieux accessibles et en diversifiant les formats de participation, le CESC a souhaité créer les conditions d'une parole libre, plurielle et respectueuse, tournée vers l'horizon 2050. Il s'agissait moins de recueillir des réponses toutes faites que de favoriser l'expression de regards situés, nourris par l'expérience vécue du territoire.

Cette initiative prolonge une trajectoire déjà engagée par le CESC en matière de participation citoyenne et de dialogue avec la population. Elle traduit une volonté constante de mieux associer la société civile aux réflexions collectives, en tenant compte des spécificités sociales, culturelles, économiques et institutionnelles de Saint-Martin.

À travers le CESC en Plein Air, le Conseil réaffirme sa conviction que la réflexion sur l'avenir du territoire gagne en profondeur et en pertinence lorsqu'elle s'appuie sur la diversité des expériences, des sensibilités et des parcours qui composent notre société. La pluralité des voix entendues constitue une richesse essentielle pour penser les transformations à venir et en comprendre les enjeux.

Le présent rapport rend compte de cette démarche, de ses enseignements et des perspectives qu'elle ouvre pour les travaux futurs du CESC. Il témoigne de la manière dont une question nationale peut trouver, à l'échelle locale, des résonances singulières et fécondes, au service d'une réflexion collective appelée à se poursuivre dans le temps long, au bénéfice de l'avenir de Saint-Martin.

# Sommaire

**03 MOT DE LA PRESIDENTE DU CESC**

**06 PRÉAMBULE**

**07 INTRODUCTION**

**10 I. METHODOLOGIE**

11 Principes structurants de la démarche

11 Un dispositif pluriel et complémentaire

12 Gouvernance de la démarche et rôle des acteurs

**14 II. PARTICIPANTS**

15 Une diversité de profils, reflet des réalités du territoire

15 Genre, âge et activité

16 Modalités d'engagement et motivations à participer

16 Ce que le panel révèle des dynamiques de participation  
à Saint-Martin

17 Situer la parole sans la disqualifier

**18 III. LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS THÉMATIQUES**

19 **Atelier 1** – Vivre dignement de son travail à Saint-Martin à l'horizon 2050

24 **Atelier 2** – Protection sociale et solidarité à Saint-Martin à l'horizon 2050

28 **Atelier 3** – Enjeux climatiques et limites planétaires  
à Saint-Martin à l'horizon 2050

32 **Atelier 4** – Démocratie et place de la société civile  
à Saint-Martin à l'horizon 2050

36 **Atelier 5** – Paix dans le monde : un regard depuis  
Saint-Martin à l'horizon 2050

**43 IV. ANALYSE TRANSVERSALE DES ATELIERS  
DU CESC EN PLEIN AIR**



- 44** Une parole citoyenne ancrée dans le réel, non dans l'abstraction
- 44** Une lecture systémique et interdépendante des enjeux
- 45** La dignité comme horizon commun
- 46** Une défiance institutionnelle tempérée par une attente forte d'action publique
- 46** La démocratie comme reconnaissance et processus continu
- 46** Saint-Martin comme territoire-laboratoire
- 47** Une transformation conditionnée à la capacité collective à faire système

**48 V. ÉCLAIRAGE SOGIOLOGIQUE DES ENSEIGNEMENTS  
DU CESC EN PLEIN AIR**

- 49** Une société marquée par une insécurité structurelle diffuse
- 49** La centralité de la reconnaissance dans les rapports sociaux
- 50** Une crise des médiations plus qu'un rejet des institutions
- 50** La démocratie comme expérience vécue et processus relationnel
- 51** Saint-Martin : une société sous contrainte mais porteuse de capacités d'expérimentation

**52 VI. ENSEIGNEMENTS STRUCTURANTS ET PERSPECTIVES DE  
TRAVAIL POUR LE CESC**

- 53** Des enjeux transversaux révélateurs de préoccupations durables
- 53** Le CESC en Plein Air comme point d'appui pour les travaux futurs
- 54** Incrire la participation citoyenne dans une dynamique de continuité
- 54** Une démarche ouverte, au service de la réflexion territoriale

**55 SYNTHÈSE**



**58 CONCLUSION**



**70 ANNEXES**

# PRÉAMBULE

## Une démarche citoyenne située, au service de la réflexion territoriale

Le présent rapport s'inscrit dans un contexte territorial marqué par des transformations profondes, des vulnérabilités structurelles et une attente croissante de lisibilité de l'action publique. Dans un contexte post-crise (Irma, PPRN, Covid) à Saint-Martin, ces évolutions interrogeant à la fois les conditions matérielles de la vie quotidienne, les équilibres sociaux, les rapports aux institutions et la capacité collective à se projeter dans l'avenir.

Dans ce cadre, le Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin a choisi d'engager la démarche **CESC en Plein Air** comme un espace de dialogue citoyen ouvert, qualitatif et territorialisé. L'objectif n'était pas de produire une vision normative de la société à venir, ni de recueillir des avis ponctuels, mais de permettre l'expression de regards situés sur l'avenir du territoire, à partir des expériences vécues par les habitants.

Ce rapport restitue les enseignements issus de cette démarche. Il ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la représentativité statistique. Il assume au contraire une approche qualitative, attentive aux conditions de production de la parole citoyenne, aux tensions qu'elle révèle et aux aspirations qu'elle formule.

La parole recueillie est ici considérée comme un matériau de compréhension permettant d'éclairer les dynamiques sociales, les fragilités et les capacités d'action du territoire. Elle n'a pas vocation à se substituer à l'expertise technique ou à la décision politique mais à enrichir la réflexion collective en apportant un point de vue ancré dans le réel.

En ce sens, le présent rapport s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire (élus, institutions, partenaires, société civile organisée) comme un support de mise en perspective, destiné à nourrir le débat public et à éclairer les travaux futurs du CESC dans l'exercice de ses missions consultatives.

Il s'inscrit dans une temporalité longue favorable à la maturation collective, l'apprentissage démocratique et la construction progressive de repères communs pour penser l'avenir de Saint-Martin à l'horizon 2050.

# INTRODUCTION

## Penser l'avenir à l'échelle du territoire

À Saint-Martin comme dans de nombreux territoires, la question de l'avenir s'impose aujourd'hui avec une acuité particulière. Les transformations économiques, sociales, environnementales et démocratiques en cours interrogent profondément les manières de vivre ensemble, de travailler, de se solidariser et de se projeter collectivement. Dans un contexte marqué par des incertitudes multiples, penser la société de demain ne relève plus simplement d'un exercice abstrait mais d'un besoin partagé de clarification et de mise en sens.

C'est dans cet esprit que le Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin (CESC) a engagé la démarche **CESC en Plein Air**, en invitant les habitants du territoire à se saisir collectivement d'une question à la fois simple et fondamentale : **« Dans quelle société souhaitons-nous vivre à Saint-Martin à l'horizon 2050 ? »**

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique participative déjà engagée par le CESC depuis 2024, visant à renforcer le lien entre l'institution et la société civile et à faire de la participation citoyenne un levier de compréhension partagée des enjeux territoriaux. La saisine nationale portée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) , au travers de l'avis transverse portant sur le même thème lancé fin 2025, a offert un cadre commun de réflexion que le CESC a choisi d'investir de manière pleinement territorialisée, attentive aux réalités sociales, culturelles, économiques et institutionnelles propres à Saint-Martin.

### Une parole citoyenne comme point d'appui de la réflexion collective

La démarche CESC en Plein Air repose sur la conviction centrale que les habitants sont en capacité de penser collectivement leur avenir dès lors que des conditions de dialogue claires, accessibles et respectueuses sont réunies. Les espaces de discussion ouverts ont permis l'expression d'idéaux ancrés dans le réel, la mise en débat de tensions et l'identification des conditions perçues comme nécessaires pour rendre ces aspirations possibles. Il s'agissait moins de produire des réponses que de faire émerger des représentations, des attentes et des questionnements partagés.

Interroger l'avenir à l'échelle de Saint-Martin revêt une dimension singulière. Territoire insulaire marqué par une histoire sociale et institutionnelle spécifique, l'île se situe à l'intersection de dynamiques multiples marquées par des frontières nationales et culturelles, les interdépendances économiques, les vulnérabilités environnementales, mais aussi de fortes capacités de résilience et de recomposition collective. À cette complexité s'ajoute un cadre institutionnel particulier de la loi organique de 2007 qui confère au territoire des marges d'action propres, en tant que Collectivité d'Outre-Mer, tout en l'inscrivant dans des jeux d'échelles qui le dépassent.

# Démarche

## CESC en Plein'Air



## Se projeter en 2050 : une tension structurante

Derrière l'interrogation sur la société souhaitée à l'horizon 2050 se dessine une question plus profonde, qui traverse l'ensemble des échanges. Comment un territoire comme Saint-Martin peut-il se projeter collectivement dans l'avenir, alors même qu'il est confronté à des vulnérabilités structurelles, à des transformations rapides et à des marges de manœuvre institutionnelles perçues comme limitées ?

La démarche engagée met ainsi en tension plusieurs dimensions portées à la fois par le désir d'autonomie et la réalité des interdépendances, l'aspiration à la justice sociale et les contraintes économiques, la nécessité de se projeter dans le temps long et le poids des urgences du quotidien. Elle interroge, au-delà de la définition d'un modèle idéal, la capacité du territoire à créer les conditions d'un avenir choisi plutôt que subi.

C'est cette tension, entre aspirations collectives et réalités territoriales, que le présent rapport se propose d'éclairer, à partir des paroles exprimées par les habitants dans le cadre du CESC en Plein Air.

### La prospective citoyenne comme outil de mise à distance

Se projeter en 2050 ne peut, dans ce contexte, être dissocié d'une réflexion sur la capacité du territoire à peser effectivement sur son avenir. Les échanges menés témoignent d'une conscience aiguë des contraintes structurelles qui pèsent sur l'action locale, mais aussi d'un désir affirmé de renforcer l'autonomie collective. Les idéaux formulés s'accompagnent ainsi d'une attention constante aux leviers concrets de transformation et d'une tension récurrente entre aspiration à la maîtrise locale et reconnaissance des interdépendances extérieures.

La prospective, telle qu'elle est mobilisée ici, constitue avant tout un outil de mise à distance du présent. Elle permet de sortir des urgences immédiates pour interroger les orientations de fond, de déplacer le regard du quotidien vers les trajectoires et des réponses ponctuelles vers les conditions durables du vivre-ensemble. Dans un territoire marqué par des chocs répétés et des transformations rapides, cette mise à distance apparaît comme une ressource collective précieuse.

### Finalité et portée du rapport

Le présent rapport propose une lecture analytique de ce qui s'est exprimé au fil de ces échanges. Il cherche à rendre intelligibles les lignes de force et les questionnements qui en émergent afin de nourrir les travaux du CESC dans l'exercice de sa mission. En donnant à voir la manière dont les habitants se saisissent de questions complexes et structurantes, la démarche engagée inscrit la participation citoyenne dans une perspective durable, au service de la réflexion territoriale et de la construction de l'avenir de Saint-Martin.



# I. METHODOLOGIE

## **Une démarche de dialogue citoyen ancrée dans le territoire**

Le CESC en Plein Air a été conçu comme une démarche de dialogue citoyen visant à permettre l'expression collective de visions de l'avenir à l'échelle du territoire de Saint-Martin. Il repose sur une approche qualitative et délibérative, attentive à la diversité des expériences vécues et à la capacité des participants à formuler des représentations argumentées de la société souhaitée à l'horizon 2050.

Inscrite dans le champ de la participation citoyenne, la démarche mobilise les principes de la démocratie délibérative. Elle repose sur l'idée que la confrontation respectueuse et argumentée des points de vue, dans un cadre structuré, permet de produire une compréhension collective plus riche que la simple juxtaposition d'opinions individuelles. La parole citoyenne est ici considérée comme un matériau réflexif à part entière, porteur de diagnostics, de tensions et d'aspirations.

## Principes structurants de la démarche

Trois principes ont guidé la conception et la mise en œuvre du CESC en Plein Air.

Le premier principe mis en œuvre est celui de **l'aller-vers**. Les espaces de dialogue ont été pensés hors des cadres institutionnels habituels, dans des lieux accessibles et ouverts, afin de réduire les barrières à la participation et de favoriser la diversité des profils. Cette orientation visait à ne pas restreindre la participation aux seuls publics déjà familiers des dispositifs institutionnels.

Le deuxième principe est celui de la **production collective**. Les dispositifs retenus ont cherché à faire émerger des contributions construites à partir d'échanges et de mises en discussion, plutôt que des prises de position individuelles isolées. Les productions recueillies résultent ainsi de processus délibératifs au cours desquels les participants ont été invités à expliciter leurs idées, à les confronter et à en préciser les conditions de réalisation à l'échelle du territoire.

Le troisième principe est celui de la **non-prescription**. La démarche n'avait pas pour objectif de formuler des recommandations opérationnelles ni de hiérarchiser les contributions. Elle visait à éclairer les représentations collectives de l'avenir, à identifier des lignes de force, des tensions et interrogations et à nourrir la réflexion territoriale.

## Un dispositif pluriel et complémentaire

Afin de croiser les regards et de diversifier les formes d'expression, le CESC en Plein Air s'est appuyé sur plusieurs dispositifs complémentaires.

Des **ateliers citoyens thématiques**, organisés selon la méthode des ateliers-relais, ont constitué le cœur du dispositif. Ils ont permis à des groupes de participants de travailler collectivement sur cinq grandes thématiques du 4 au 18 octobre 2025 :

- le travail et les conditions de vie ;
- la protection sociale et la solidarité ;
- les enjeux climatiques et les limites planétaires ;
- la démocratie et la place de la société civile ;
- la paix dans le monde.

Chaque atelier a donné lieu à des productions collectives formalisées, reflétant les échanges et les arbitrages opérés par les participants.

En parallèle, sur la même période, des **micro-trottoirs** ont été réalisés dans différents espaces publics du territoire. Ces échanges courts et spontanés ont permis de recueillir des expressions plus immédiates, venant enrichir la compréhension des imaginaires et des préoccupations liées à l'avenir et ont été intégrés dans des capsules vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et dans le cadre de la restitution. A terme ces capsules seront valorisées sur le site internet du CESC au titre de mémoires à convoquer en 2050. Sans prétendre à une représentativité, ces apports offrent un éclairage complémentaire sur les perceptions exprimées dans l'espace public.

Des **temps d'expression en milieu scolaire** ont également été organisés, permettant à des enfants et des adolescents de se projeter dans l'avenir à travers des productions écrites ou graphiques sous la supervision de leurs équipes pédagogiques. Ces contributions ont été intégrées comme des expressions à part entière, révélatrices de sensibilités et de représentations spécifiques. L'idée qui a commandé la participation des jeunes à ces travaux était de ne pas penser l'avenir pour eux mais bien avec eux.

Un **atelier transfrontalier**, organisé avec l'équivalent du CESC du côté hollandais, le SER (The Social Economic Council), a permis de croiser les perspectives et de mettre en discussion des enjeux communs dans des contextes institutionnels et culturels distincts. Cet échange a élargi la réflexion en soulignant à la fois les convergences et les différences dans les manières de penser l'avenir à l'échelle de l'île sur les trois thématiques suivantes : Vivre dignement de son travail, solidarité et protection sociale, la paix dans le monde.

Enfin, une **restitution publique locale** a réuni participants, acteurs du territoire, experts locaux et un grand témoin, politologue, Monsieur Didier Destouches. Ce temps public a permis de mettre en débat les enseignements issus des ateliers et d'en proposer une première mise en perspective collective. Cette étape clef de la démarche méthodologique s'inscrit dans le « droit de suite » dont dispose les participants aux consultations citoyennes ce qui en garantit la crédibilité et l'impact.

### **Gouvernance de la démarche et rôle des acteurs**

Le CESC assure le pilotage institutionnel de la démarche. Il définit le cadre général, les objectifs poursuivis et les orientations méthodologiques et garantit les principes fondamentaux de la participation citoyenne tels que la pluralité des points de vue, la neutralité des échanges et le respect des personnes. À ce titre, le CESC se positionne comme un tiers de confiance entre les citoyens, les acteurs du territoire et les décideurs publics. La conception, l'animation et l'analyse du dispositif reposent sur une ingénierie de participation mobilisant une posture de praticien-chercheur, mise en œuvre par un prestataire externe au CESC, articulant exigence méthodologique, connaissance fine du territoire et distance analytique.

Les participants citoyens constituent le cœur du dispositif. Ils sont reconnus comme des experts de leur expérience, capables de produire des diagnostics situés et d'identifier leviers et obstacles à partir de leur vécu du territoire. Cette reconnaissance de l'expertise d'usage constitue un principe central du CESC en Plein Air.

Les membres du CESC ont été associés à la démarche dans un rôle d'observateurs et de co-animateurs afin de préserver l'autonomie de la parole citoyenne tout en renforçant l'ancrage institutionnel des travaux.

Enfin, les experts territoriaux et le grand témoin ont contribué à la restitution publique dans une logique d'éclairage et de mise en perspective, sans hiérarchisation ni validation des propos exprimés.

## Notre méthodologie – « CESC en Plein Air »





## II. PARTICIPANTS

### Qui a pris la parole ?

La constitution des groupes de participants a reposé sur une logique d'ouverture et de diversification des profils, en dehors de toute recherche de représentativité statistique. Les participants ont été mobilisés par différents canaux (institutionnels, associatifs et médiatiques) dans le cadre d'une démarche fondée sur le volontariat.

L'analyse des profils fait partie intégrante de la réflexion menée dans ce rapport. Elle permet d'interroger les formes de mobilisation citoyenne observées, les motivations à participer, ainsi que les publics moins présents dans les espaces de dialogue proposés. Ces éléments sont pris en compte dans la lecture des contributions et dans l'identification de pistes d'amélioration pour les démarches futures.

La compréhension des enseignements issus du CESC en Plein Air suppose de s'intéresser aux profils des personnes ayant participé à la démarche. Cette analyse ne vise pas à établir une représentativité statistique de la population saint-martinoise, mais à situer socialement et qualitativement la parole recueillie, afin d'en éclairer la portée et les limites.

Les caractéristiques sociodémographiques des participants ont été analysées dans une perspective qualitative. Elles ne sont volontairement pas détaillées de manière exhaustive afin de préserver l'anonymat des personnes et d'éviter toute lecture réductrice ou disqualifiante de la parole exprimée.

## Une diversité de profils, reflet des réalités du territoire

Les participants au CESC en Plein Air présentent une diversité de profils en termes d'âge, de parcours professionnels et de situations sociales. Cette diversité constitue l'un des apports majeurs de la démarche car elle permet de croiser des expériences et des points de vue issus de sphères de vie différentes.

Les échanges ont réuni des personnes :

- actives ou retraitées,
- issues du secteur public, du secteur privé, du monde associatif ou indépendantes,
- résidant dans différents quartiers du territoire.

La participation de plusieurs générations a permis de confronter des visions de l'avenir portées par des trajectoires distinctes, révélant des attentes parfois convergentes, parfois contrastées, à l'horizon 2050.

### Genre, âge et activité

L'analyse du panel fait apparaître une présence majoritaire de femmes parmi les participants. Cette tendance, fréquemment observée dans les démarches participatives, renvoie à des dynamiques documentées par la littérature en sciences sociales, soulignant une plus forte propension des femmes à s'engager dans des espaces de discussion collective, notamment lorsqu'ils portent sur des enjeux sociaux, de solidarité ou de qualité de vie.

Les tranches d'âge les plus représentées correspondent principalement aux personnes en âge d'activité professionnelle, souvent engagées dans la vie associative ou citoyenne. Les jeunes ont davantage participé à travers des dispositifs spécifiques, notamment en milieu scolaire, ce qui souligne l'importance d'adapter les formats de participation aux publics visés.

Du point de vue des activités professionnelles, le panel reflète la diversité du tissu socio-économique local, avec une présence notable de personnes exerçant des métiers en lien avec le service à la population, l'accompagnement, l'éducation, la santé ou la vie associative. Cette configuration influence la nature des contributions, souvent ancrées dans une expérience directe des enjeux sociaux et territoriaux.

## Modalités d'engagement et motivations à participer

Les motivations exprimées par les participants constituent un enseignement à part entière. Les verbatims recueillis font ressortir plusieurs registres d'engagement :

- le désir de faire entendre une expérience vécue, parfois marquée par des difficultés ou des injustices ressenties ;
- la volonté de contribuer à une réflexion collective dépassant les intérêts individuels ;
- l'intérêt pour des espaces de dialogue perçus comme plus ouverts et respectueux que les dispositifs institutionnels classiques.

Ces motivations témoignent à la fois d'une attente de reconnaissance et d'écoute, et d'une disponibilité à s'impliquer dès lors que le cadre proposé est jugé crédible et sincère.



(Je participe) pour échanger des idées  
concernant notre communauté et notre culture

« La question de la vie chère est un vrai sujet qui mérite d'être discuté. Considéré comme "classe moyenne", il est difficile de vivre et s'épanouir sur Saint-Martin »



« Contribute to our children and island's future »

## Ce que le panel révèle des dynamiques de participation à Saint-Martin

L'analyse du panel met en lumière plusieurs enjeux structurants pour la participation citoyenne sur le territoire. Elle confirme l'existence d'un noyau de citoyens déjà sensibilisés aux questions collectives, plus enclins à s'engager dans des démarches participatives, tout en soulignant la difficulté persistante à mobiliser certains publics, notamment les personnes les plus éloignées des institutions ou confrontées à des contraintes matérielles fortes. La démarche d'« aller vers » et la diversité des formats ont permis d'élargir partiellement ce cercle, sans toutefois lever l'ensemble des obstacles à la participation. Ces constats invitent à penser la participation citoyenne comme un processus inscrit dans la durée, nécessitant une adaptation continue des formats, des lieux et des temporalités.

## Situer la parole sans la disqualifier

Enfin, l'analyse du panel rappelle la nécessité de situer socialement la parole citoyenne sans la disqualifier. Les contributions recueillies reflètent des expériences, des sensibilités et des trajectoires spécifiques. Elles ne prétendent pas parler au nom de l'ensemble de la population mais offrent pourtant un éclairage précieux sur les enjeux perçus comme prioritaires par celles et ceux qui ont choisi de s'exprimer.

C'est dans cette tension entre singularité des parcours et portée collective des enjeux que réside l'intérêt de la démarche. La partie suivante présente les enseignements issus des cinq ateliers thématiques, en mettant en regard les contributions produites et les spécificités des groupes ayant pris part aux échanges.



### **III. LES ENSEIGNEMENTS DES ATELIERS THÉMATIQUES**



## Atelier 1

# Vivre dignement de son travail à Saint-Martin à l'horizon 2050

### Un atelier ancré dans l'expérience vécue du travail

L'atelier consacré au travail et aux conditions de vie a réuni un panel majoritairement composé d'adultes en âge d'activité, issus de trajectoires professionnelles diversifiées. Cette pluralité de parcours a orienté les échanges vers des problématiques directement liées à l'expérience concrète du travail à Saint-Martin : stabilité de l'emploi, niveau et régularité des revenus, reconnaissance professionnelle, articulation des temps de vie et perspectives d'avenir sur le territoire. La présence de participants ayant connu des parcours discontinus ou précaires a enrichi les échanges, en faisant émerger des regards contrastés sur la notion même de « dignité » au travail.

### Ce que signifie « vivre dignement de son travail »

Un consensus fort se dégage des échanges. Pour les participants, vivre dignement de son travail ne se résume pas à un niveau de revenu. La dignité renvoie à un ensemble de conditions économiques, sociales et symboliques étroitement liées.

Les participants évoquent notamment :

- un revenu suffisant et stable face au coût de la vie ;
- la sécurité de l'emploi et la continuité des parcours ;
- la reconnaissance du travail accompli ;
- la possibilité de concilier vie professionnelle, familiale et engagement personnel.



« Le travail doit permettre de vivre, pas seulement de survivre. »



« Être rémunéré à la valeur réelle de son travail, pas seulement à la valeur que le marché veut bien lui donner. »

Ces attentes traduisent le souhait d'un modèle de développement économique plaçant la qualité de l'emploi au cœur de l'avenir du territoire.

### Leviers identifiés pour un travail digne à l'horizon 2050

Plusieurs leviers apparaissent comme essentiels :

- le développement d'emplois durables et mieux rémunérés, notamment dans les secteurs structurants ;
- le renforcement de la formation et de l'accompagnement des parcours professionnels ;
- une régulation accrue du marché du travail face à la précarité et au travail informel ;
- une attention renforcée à la qualité de vie au travail.

Ces leviers sont perçus comme interdépendants et indissociables d'une réflexion globale sur le modèle économique et social de Saint-Martin.

### Obstacles et tensions structurelles

Les échanges mettent en évidence des freins majeurs. Le coût élevé de la vie constitue un facteur central de fragilisation y compris pour les personnes en emploi, limitant les capacités de projection à long terme.



« Le pouvoir d'achat s'érode pendant que les prix augmentent, et les contrôles ne suivent pas. »

Les participants soulignent également :

- la dépendance de certains secteurs à des conjonctures extérieures ;
- un décalage entre les réalités vécues et les cadres institutionnels ;
- des difficultés d'accès à la formation et à l'évolution professionnelle.

« Il y a des droits du travail, mais ils ne sont pas respectés faute de contrôle. »





« Sans logement accessible, il n'y a pas d'autonomie possible, même avec un emploi. »

Ces tensions nourrissent une incertitude quant à la capacité du territoire à garantir durablement des conditions de travail dignes.

### Attentes vis-à-vis de l'action publique et perspectives

Au-delà des constats, l'atelier fait émerger une attente forte d'action publique plus lisible, mieux articulée aux réalités du terrain et attentive à la diversité des parcours professionnels.

Le travail apparaît ainsi comme un point d'entrée structurant pour penser la société de 2050, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et de reconnaissance, conditionnant la capacité des habitants à se projeter durablement sur le territoire.



« Vivre dignement de son travail, c'est pouvoir subvenir à ses besoins sans dépendre ni de l'État ni de ses proches. »

« En 2050, les jeunes doivent pouvoir revenir travailler à Saint-Martin et y construire leur vie. »



### Questions ouvertes pour la réflexion territoriale

Les échanges invitent à approfondir plusieurs questions :

- Comment garantir des emplois à la fois durables et dignes à Saint-Martin ?
- Quels leviers mobiliser pour sécuriser les parcours professionnels ?
- Comment mieux articuler emploi, formation et protection sociale à l'échelle locale ?
- Quelle place accorder à la reconnaissance du travail dans l'action publique territoriale ?

Ces questions constituent des points d'appui pour nourrir les travaux futurs du CES et les démarches de participation citoyenne à venir.

# La parole des enfants dans le dispositif

## Un regard intergénérationnel sur la dignité au travail

Dans le prolongement de l'atelier consacré à la question du travail, le CESC en Plein Air a fait le choix d'associer des publics scolaires à la réflexion sur la notion de « vivre dignement de son travail ». Cette démarche repose sur une conviction forte : la dignité au travail constitue un enjeu transversal, perçu et formulé dès le plus jeune âge, et intimement lié aux conditions de vie, au respect et à la liberté de se projeter dans l'avenir.

Les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire Émile Choisy, ainsi que des élèves de 5e et de 4e du collège Soualiga, encadrés par leur professeur de français Mme Geoffroy, ont travaillé collectivement sur cette thématique dans un cadre scolaire. Cette initiative, menée en lien avec les équipes éducatives, a reçu un accueil favorable du rectorat, qui a salué la dimension citoyenne et pédagogique de la démarche.

À travers un texte collectif et une vidéo réalisée par les collégiens, les élèves ont formulé une définition particulièrement claire et sensible de la dignité au travail. Ils expriment l'idée que travailler ne doit pas être synonyme de souffrance, mais permettre de vivre, et même de sourire. Le travail est décrit comme ce qui doit permettre de gagner suffisamment pour vivre chaque jour avec un toit, du temps pour ses proches, pour ses amis et pour soi, sans être constamment fatigué ni habité par la peur du manque. Les élèves insistent sur le respect dû à chaque métier, qu'on soit docteur ou boulanger, affirmant que tout travail a de la valeur lorsqu'il est exercé avec cœur. Pour eux, vivre de son travail, c'est avant tout vivre libre.

Les productions graphiques réalisées par les élèves traduisent ces idées avec une forte charge symbolique.

Un premier dessin affiche en lettres capitales colorées la phrase « **UN SALAIRE UNIVERSEL POUR UNE VIE PLUS BELLE** ». Au centre de la page, une sphère iridescente relie un billet vert marqué 100 à une maison au toit rouge, figurant le lien direct entre revenu, sécurité matérielle et habitat.

Un autre dessin proclame « **AUGMENTE MON SALAIRE ET JE SERAI SOLAIRE** », accompagné d'un soleil, d'étoiles, de fleurs et d'un billet de 100, associant revenu, énergie et joie de vivre.

Un troisième dessin représente une fille et un garçon séparés par un immense cœur rouge, entourés de guirlandes et de fleurs, avec cette inscription : on travaille pour vivre et pas pour souffrir, le mot **SOUFFRIR** étant isolé et écrit en lettres capitales colorées.

Ces productions, loin d'être anecdotiques, font écho direct aux constats formulés par les adultes lors de l'atelier. Elles confirment que la dignité au travail est perçue, toutes générations confondues, comme indissociable de la sécurité matérielle, du respect, du temps de vie et de la possibilité de se projeter sereinement sur le territoire.

Afin de reconnaître pleinement leur engagement, les élèves ont reçu un certificat de participation citoyenne et ont été invités à la restitution publique locale du CESC en Plein Air. Cette reconnaissance symbolique participe à inscrire leur parole dans la réflexion collective et à rappeler que la préparation de l'avenir du territoire concerne l'ensemble des générations.



## Atelier 2

# Protection sociale et solidarité à Saint-Martin à l'horizon 2050

### Une réflexion ancrée dans les réalités sociales du territoire

L'atelier consacré à la protection sociale et à la solidarité a réuni un panel aux profils variés, majoritairement composé d'adultes en âge d'activité, dont plusieurs disposent d'une expérience directe ou indirecte des dispositifs de santé, d'accompagnement social ou de solidarité, institutionnelle comme informelle.

Les échanges ont été fortement ancrés dans le vécu. La protection sociale a été abordée non comme un ensemble de dispositifs abstraits mais comme des mécanismes concrets conditionnant la capacité à vivre dignement à Saint-Martin. Les récits d'expériences personnelles et professionnelles ont mis en lumière une connaissance fine mais souvent fragmentée des systèmes existants.

### La protection sociale comme socle du vivre-ensemble

Les participants partagent une vision convergente de la protection sociale comme un pilier essentiel de la cohésion sociale, indissociable de la solidarité territoriale. Elle est perçue non seulement comme une couverture des risques mais surtout comme une condition de projection dans l'avenir et d'appartenance au territoire.

Plusieurs aspirations ressortent de manière récurrente :

- un accès effectif et équitable aux droits sociaux, indépendamment des situations administratives ou professionnelles ;
- des dispositifs de santé et d'accompagnement mieux adaptés aux réalités locales ;
- un renforcement des solidarités, formelles et informelles ;
- la reconnaissance de la solidarité comme valeur structurante du vivre-ensemble.



**« Une société solidaire, c'est une société où l'on n'a pas honte de demander de l'aide. »**



**« La solidarité commence par la proximité, dans les quartiers. »**

Ces attentes traduisent le besoin d'un système plus lisible, plus accessible et mieux articulé aux besoins réels du territoire.

### **Leviers identifiés pour renforcer la protection sociale et la solidarité**

Les leviers évoqués renvoient moins à la création de nouveaux dispositifs qu'à une meilleure organisation de l'existant :

- une information plus claire et mieux diffusée sur les droits et les dispositifs ;
- un accompagnement social renforcé, notamment pour les publics les plus fragilisés ;
- une coordination accrue entre acteurs institutionnels, associatifs et informels ;
- le développement d'actions de prévention, en particulier dans les domaines de la santé et des parcours de vie.

### **Obstacles et tensions structurelles**

Les échanges mettent en évidence des freins majeurs. Le coût élevé de la vie constitue un facteur central de fragilisation y compris pour les personnes en emploi, limitant les capacités de projection à long terme.

**« La protection sociale ne doit pas être seulement descendante, elle doit être collaborative. »**



Ces leviers sont perçus comme complémentaires et indissociables d'une approche globale associant action publique et engagement citoyen.

### **Obstacles et fragilités structurelles**

Les échanges mettent en évidence plusieurs freins majeurs à l'accès et à l'efficacité de la protection sociale. La complexité des démarches administratives apparaît comme un obstacle central, favorisant le découragement et le non-recours aux droits.



**« Il y a des dispositifs, mais l'information n'arrive pas aux personnes qui en ont besoin. »**

Les participants soulignent également :

- des inégalités territoriales dans l'accès aux services de santé et d'accompagnement ;
- un sentiment de distance, voire de défiance, vis-à-vis des institutions ;
- la persistance de ruptures de parcours, notamment en raison du manque de structures médico-sociales.

**« Le manque de structures médico-sociales crée des ruptures de parcours. »**



**« La précarité empêche parfois de se soigner, même quand les droits existent. »**

Ces fragilités alimentent un sentiment d'insécurité sociale, y compris parmi des personnes disposant d'une situation professionnelle relativement stable.

### **Attentes vis-à-vis de l'action publique et perspectives**

Les participants expriment des attentes claires à l'égard de l'action publique : une meilleure lisibilité des dispositifs, une présence institutionnelle plus proche des habitants et une reconnaissance accrue du rôle des acteurs de terrain, en particulier associatifs.

La solidarité apparaît comme un enjeu transversal, dépassant le seul cadre institutionnel. Elle interroge la manière dont le territoire organise l'entraide, prend en charge les vulnérabilités et reconnaît les interdépendances sociales qui structurent la vie collective à Saint-Martin.

## Questions ouvertes pour la réflexion territoriale

Les échanges invitent à approfondir plusieurs questions :

- Comment garantir un accès effectif aux droits sociaux pour l'ensemble des habitants ?
- Comment renforcer la coordination entre les acteurs de la protection sociale et de la solidarité ?
- Quelle place accorder aux formes de solidarité informelle dans les politiques publiques locales ?
- Comment anticiper l'évolution des besoins sociaux à l'horizon 2050 dans un contexte de transformations démographiques, économiques et sanitaires ?

Ces questions constituent des points d'appui pour nourrir les travaux futurs du CESC et les démarches de participation citoyenne à venir.



## Atelier 3

# Enjeux climatiques et limites planétaires à Saint-Martin à l'horizon 2050

### Des échanges ancrés dans l'expérience directe du territoire

L'atelier consacré aux enjeux climatiques et aux limites planétaires a réuni un panel plus restreint, composé de participants particulièrement sensibilisés aux questions environnementales et de résilience. Les profils mêlaient habitants engagés, personnes directement confrontées aux effets du changement climatique, participants disposant d'une connaissance empirique des vulnérabilités du territoire et/ou spécialisée au titre de leurs fonctions professionnelles au sein de la Collectivité.

Les échanges ont été fortement ancrés dans l'expérience locale. Le changement climatique a été abordé non comme une problématique abstraite mais comme une réalité déjà vécue et encore perceptible à Saint-Martin, affectant les conditions de vie, l'économie locale et les perspectives d'avenir du territoire.

### Le changement climatique comme réalité déjà vécue

Le constat partagé qui se dégage est que le changement climatique n'est pas perçu comme une menace future mais comme une transformation déjà à l'œuvre. Les participants décrivent des effets concrets observables dans le quotidien, renforçant le sentiment de vulnérabilité du territoire.

Plusieurs éléments structurent les échanges :

- l'exposition particulière de Saint-Martin aux phénomènes climatiques extrêmes ;
- la fragilisation des ressources et des équilibres naturels, notamment l'eau et le foncier ;
- les impacts directs sur le logement, la mobilité et la santé ;
- la conviction que les limites planétaires imposent une remise en question des modèles de développement.



**« On ne peut pas penser l'environnement comme ailleurs : Saint-Martin n'a ni eau douce ni foncier extensible. »**



**« La solidarité commence par la proximité, dans les quartiers. »**

Les participants soulignent l'interdépendance étroite entre enjeux environnementaux, économiques et sociaux estimant que la question climatique ne peut être traitée isolément.

#### **Aspirations et leviers pour un territoire plus résilient**

À l'horizon 2050, les échanges font apparaître des aspirations fortes en matière de résilience territoriale. Les participants appellent à une transformation progressive mais structurante des modes de vie et des choix collectifs.

Plusieurs leviers sont identifiés :

- le développement de pratiques plus respectueuses des ressources naturelles ;
- l'intégration systématique des enjeux climatiques dans l'aménagement du territoire ;
- le renforcement de la prévention et de l'anticipation face aux risques naturels ;
- la valorisation des savoirs locaux et des initiatives citoyennes.



**« L'autonomie alimentaire est une question de survie pour une île. »**

**« Il faut adapter les normes aux réalités locales, sinon elles bloquent les solutions. »**



Ces leviers supposent une action collective coordonnée, associant institutions, acteurs économiques, associations et habitants.

#### **Obstacles et tensions structurelles**

Les échanges mettent en évidence plusieurs tensions majeures. Un décalage perçu entre l'ampleur des enjeux climatiques et les réponses mises en œuvre alimentent un sentiment de scepticisme, voire de découragement.



**« Le tourisme, l'immobilier et l'environnement sont en tension permanente. »**

Les participants soulignent également :

- les contraintes économiques et sociales freinant l'adoption de pratiques plus durables ;
- un manque de lisibilité des politiques publiques en matière de transition écologique ;
- une forme de fatigue collective face à la répétition des alertes sans changements visibles à court terme.

**« La population est parfois dans le déni, parce que regarder la réalité fait peur. »**



Ces tensions traduisent la difficulté à articuler urgence climatique et contraintes du quotidien dans un territoire insulaire déjà exposé à de multiples vulnérabilités.

### **Attentes vis-à-vis de l'action publique et perspectives**

Les participants expriment des attentes claires à l'égard de l'action publique. Ils formulent le cœur d'une anticipation accrue des risques, une prise en compte systématique des enjeux climatiques dans les décisions d'aménagement et une meilleure association des habitants aux choix structurants pour l'avenir du territoire.

L'action publique est attendue à la fois comme régulatrice et facilitatrice, capable de soutenir les initiatives locales, de renforcer la pédagogie autour des enjeux climatiques et de créer les conditions d'un engagement collectif durable.



**« La volonté politique est indispensable, sinon les intérêts privés prennent le dessus. »**

## Questions ouvertes pour la réflexion territoriale

Les échanges invitent à approfondir plusieurs questions :

- Comment renforcer la résilience de Saint-Martin face aux effets déjà perceptibles du changement climatique ?
- Comment concilier transition écologique et justice sociale ?
- Quels leviers mobiliser pour associer plus largement les habitants aux choix d'aménagement et de protection de l'environnement ?
- Comment inscrire durablement les limites planétaires au cœur des stratégies de développement à l'horizon 2050 ?



## Atelier 4

# Démocratie et place de la société civile à Saint-Martin à l'horizon 2050

### Une pluralité de rapports à l'engagement citoyen

L'atelier consacré à la démocratie et à la place de la société civile a réuni un panel de participants aux degrés d'engagement variés dans la vie citoyenne et associative. Certains disposent d'une expérience directe des instances consultatives ou institutionnelles, tandis que d'autres se situent davantage en périphérie de ces espaces, avec un rapport plus distancié à la participation formelle.

Cette diversité de postures a structuré les échanges, en faisant émerger des regards engagés, critiques ou désabusés sur le fonctionnement démocratique local et sur la capacité réelle des citoyens à influencer la décision publique.

### Attachement démocratique et sentiment de distance

Les échanges mettent en évidence un attachement fort aux principes démocratiques, conjugué à un sentiment largement partagé de distance entre citoyens et espaces de décision. La démocratie est perçue comme un idéal fondamental mais dont la traduction concrète apparaît souvent fragile, peu lisible ou insuffisante dans la vie quotidienne.

Plusieurs constats récurrents structurent les discussions :

- une difficulté à identifier clairement les lieux de décision et les marges de manœuvre citoyennes ;
- un sentiment de faible reconnaissance de la parole citoyenne, notamment hors des cadres institutionnels ;
- une méconnaissance du rôle des instances consultatives et de la société civile organisée ;
- une attente forte de transparence, de pédagogie et de dialogue continu.



**« Les avis consultatifs doivent être réellement pris en compte. »**



**« Le cadre juridique actuel limite l'expression réelle de la société civile. »**

Ces constats traduisent une tension persistante entre le principe de participation citoyenne et ses modalités concrètes d'exercice à l'échelle du territoire.

### **Aspirations pour une démocratie plus vivante et inclusive**

À l'horizon 2050, les participants expriment des aspirations claires en faveur d'un approfondissement de la démocratie locale et d'une reconnaissance renforcée de la société civile.

Plusieurs leviers sont identifiés :

- le développement d'espaces de dialogue accessibles et réguliers, au-delà des seuls temps électoraux ;
- une reconnaissance de la société civile comme partenaire à part entière de l'action publique ;
- la valorisation de l'expertise d'usage et des savoirs citoyens ;
- un renforcement de l'éducation à la citoyenneté et au débat démocratique.



**« La participation citoyenne doit être automatique sur les décisions qui impactent la vie quotidienne. »**



**« Le CESC et les conseils de quartier doivent avoir plus de poids. »**

Ces leviers sont perçus comme indissociables d'une volonté politique affirmée, condition nécessaire à une participation durable et effective.

## Obstacles et tensions démocratiques

Les échanges font également apparaître plusieurs freins à l'approfondissement de la démocratie locale. Une défiance vis-à-vis des institutions est fréquemment évoquée, nourrie par des expériences passées de participation perçues comme peu suivies d'effets concrets.



**« La population se désengage faute de projet de société lisible. »**

Les participants soulignent également :

- la complexité des dispositifs et des procédures ;
- la faible visibilité de certaines formes d'engagement citoyen ;
- des inégalités d'accès à la participation, liées au temps disponible, à l'information ou à la maîtrise des codes institutionnels.

**« Le manque de transmission de l'histoire et de la culture fragilise le lien civique. »**



Ces tensions interrogent la capacité du territoire à renouveler ses pratiques démocratiques et à inclure durablement une pluralité de voix dans la fabrique de la décision publique.

## Attentes vis-à-vis de l'action publique et perspectives

Les participants expriment une attente forte d'une action publique plus ouverte et plus dialogique, reconnaissant la société civile comme une ressource stratégique et non comme un simple public consulté ponctuellement.

La démocratie est ainsi envisagée comme un processus continu, reposant sur des interactions régulières entre citoyens, élus, institutions et acteurs du territoire.

Les institutions sont attendues sur leur capacité à créer des espaces de dialogue transparents et respectueux, mais aussi à rendre visibles les effets concrets de la participation citoyenne.

## Questions ouvertes pour la réflexion territoriale

Les échanges invitent à approfondir plusieurs questions :

- Comment renforcer la confiance entre citoyens et institutions ?
- Quels formats de participation privilégier pour toucher des publics aujourd'hui éloignés ?
- Comment mieux reconnaître l'expertise d'usage dans les processus de décision publique ?
- Quelle place accorder à la société civile organisée dans la gouvernance territoriale à l'horizon 2050 ?

Ces questions constituent des axes essentiels pour penser le renouvellement des pratiques démocratiques et la place de la société civile dans la construction de l'avenir de Saint-Martin.



## Atelier 5

# Paix dans le monde : un regard depuis Saint-Martin à l'horizon 2050

### Penser la paix depuis un territoire ouvert sur le monde

L'atelier consacré à la paix dans le monde a réuni un panel plus restreint que les ateliers portant sur des enjeux directement territorialisés. Les participants se distinguaient par une sensibilité particulière aux questions géopolitiques et aux liens entre paix, cohésion sociale et conditions de vie locales.

Si le thème peut sembler éloigné des compétences directes du territoire, les échanges ont au contraire montré une volonté affirmée de penser la paix à partir de l'expérience insulaire et du positionnement singulier de Saint-Martin comme territoire multiculturel, transfrontalier et ouvert sur le monde. La paix est ainsi abordée non comme un horizon abstrait mais comme une réalité quotidienne, fragile et à préserver.

### Une conception élargie et territorialisée de la paix

Les échanges font émerger une conception de la paix largement distincte de la seule absence de conflit armé. Pour les participants, elle renvoie avant tout à un équilibre social durable, fondé sur la justice, la cohésion, le respect des différences et la capacité à vivre ensemble dans un territoire traversé par de fortes diversités culturelles et sociales.

Plusieurs représentations structurent les discussions :

- la paix comme condition du développement économique et social ;
- le lien étroit entre paix, inégalités et accès aux droits ;
- l'importance du dialogue interculturel dans un territoire partagé ;
- la conscience que les tensions internationales peuvent avoir des répercussions locales.



**« La paix commence par le lien, ici, entre générations et entre quartiers. »**

Les participants soulignent que Saint-Martin constitue, à bien des égards, un laboratoire du vivre-ensemble, dont les équilibres, bien que fragiles, représentent une richesse à préserver.

### **Aspirations et leviers pour une culture de la paix**

À l'horizon 2050, les échanges font apparaître des aspirations claires en faveur d'une culture de la paix construite dans la durée, reposant à la fois sur l'action publique et l'engagement citoyen.

Plusieurs leviers sont identifiés :

- le renforcement de l'éducation au dialogue, à la citoyenneté et à la résolution pacifique des conflits ;
- la valorisation de la diversité culturelle comme une richesse ;
- le soutien aux initiatives locales favorisant la rencontre et la coopération ;
- la promotion de valeurs de solidarité, de respect mutuel et d'estime de soi.



**« Une jeunesse consciente de son histoire est une jeunesse plus pacifiée. »**

**« La paix passe aussi par la culture, le sport et l'estime de soi. »**



Ces leviers sont perçus comme complémentaires et indissociables d'une mobilisation conjointe des institutions, de la société civile et des habitants.

### **Fragilités et tensions à anticiper**

Les participants identifient plusieurs fragilités susceptibles d'affaiblir les équilibres pacifiques du territoire. La persistance d'inégalités sociales et économiques apparaît comme un facteur majeur de tensions potentielles.

Ils évoquent également :

- des formes de repli identitaire ou de méfiance entre groupes ;
- un sentiment d'impuissance face aux conflits internationaux ;
- la crainte que les difficultés locales exacerbent des tensions existantes.



## « Une population plus impliquée dans le collectif. »

Ces éléments rappellent que la paix est indissociable des conditions matérielles, sociales et symboliques de la vie quotidienne.

### Attentes vis-à-vis de l'action publique et perspectives

Les participants expriment une attente forte d'une action publique proactive et préventive, capable de soutenir durablement la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Ils insistent sur l'importance d'un investissement continu dans l'éducation, la médiation sociale et les dispositifs favorisant le dialogue.

La paix est envisagée comme un enjeu transversal, traversant l'ensemble des politiques publiques – éducation, logement, emploi, culture, jeunesse et appelant une approche globale associant institutions, société civile et habitants.

« En 2050, je vois une île qui parle d'une seule voix à l'extérieur. »



« Des initiatives locales plus visibles, portées au niveau national et international. »

## Questions ouvertes pour la réflexion territoriale

Les échanges invitent à approfondir plusieurs questions :

- Comment renforcer une culture du dialogue et de la paix dans un territoire multiculturel et transfrontalier ?
- Quels leviers mobiliser pour prévenir durablement les tensions sociales ?
- Comment articuler les enjeux globaux de paix avec les capacités d'action locales ?
- Quelle place accorder à l'éducation, à la médiation et à la culture dans la construction d'un avenir pacifié à l'horizon 2050 ?

Ces questions invitent à penser la paix non comme un horizon lointain, mais comme une construction quotidienne, ancrée dans les pratiques sociales et la vie du territoire.

## Une analyse qualitative au service de la réflexion territoriale

Les productions issues des différents dispositifs ont fait l'objet d'une analyse qualitative et interprétative, visant à dégager des thèmes récurrents, des visions partagées, des tensions structurantes et des conditions de possibilité évoquées par les participants. Chaque atelier est considéré comme une contribution collective, résultant d'un processus délibératif, et non comme une juxtaposition d'opinions individuelles.

Cette analyse s'inscrit dans une logique de compréhension et de mise en perspective. Elle ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la généralisation, mais vise à restituer la richesse des échanges et à éclairer les analyses thématiques qui suivent, en tenant compte des conditions dans lesquelles la parole citoyenne a été produite.

## Une analyse qualitative au service de la réflexion territoriale

Les productions issues des différents dispositifs ont fait l'objet d'une analyse qualitative et interprétative, visant à dégager des thèmes récurrents, des visions partagées, des tensions structurantes et des conditions de possibilité évoquées par les participants. Chaque atelier est considéré comme une contribution collective, résultant d'un processus délibératif, et non comme une juxtaposition d'opinions individuelles.

Cette analyse s'inscrit dans une logique de compréhension et de mise en perspective. Elle ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la généralisation, mais vise à restituer la richesse des échanges et à éclairer les analyses thématiques qui suivent, en tenant compte des conditions dans lesquelles la parole citoyenne a été produite.

# La parole des enfants dans le dispositif

## Penser la paix comme expérience quotidienne du vivre-ensemble

Dans le cadre de l'atelier consacré à la paix, une contribution spécifique a été apportée par les élèves de CM2 de l'école primaire Émile Choisy. Accompagnés de leurs enseignants, les élèves ont travaillé sur cette thématique à travers des productions graphiques, donnant lieu à des échanges collectifs au sein de leurs classes.

Les dessins réalisés traduisent une approche sensible et immédiate de la paix, envisagée à hauteur d'enfant, mais profondément reliée aux enjeux du vivre-ensemble. L'un d'eux, intitulé « La paix commence avec un sourire », met en avant la dimension relationnelle et quotidienne de la paix, pensée comme une attitude avant d'être un concept abstrait. Deux autres productions, portant la mention « La paix n'a pas de couleurs », expriment quant à elles une vision inclusive et universelle, dans laquelle la diversité n'est pas perçue comme une frontière mais comme une condition du lien.

Ces productions ont servi de support à des discussions en classe, permettant aux élèves d'exprimer leurs représentations, leurs émotions et leurs questionnements autour des notions de respect, de différence et de coexistence pacifique. Elles témoignent de la capacité des plus jeunes à s'approprier des enjeux complexes à partir de formes simples et accessibles.

La participation des élèves de l'école Émile Choisy rappelle que la paix ne se construit pas uniquement à l'échelle des relations internationales, mais aussi dans les espaces éducatifs, à travers les apprentissages du dialogue, de l'altérité et du respect mutuel. Elle souligne l'importance d'associer les publics scolaires aux démarches de réflexion collective, comme vecteurs précoce d'une culture de la paix et de la citoyenneté.



# Regards croisés avec le côté hollandais



## Entre différences de conditions matérielles et de leviers institutionnels

La participation des membres du Social and Economic Council du côté hollandais à un atelier avec les membres du CESC a apporté un éclairage complémentaire et structurant aux échanges menés dans le cadre du CESC en Plein Air. Leurs contributions ont mis en évidence des différences de systèmes institutionnels et socio-économiques, qui influencent directement la manière de penser les conditions d'un avenir souhaitable à l'horizon 2050.

Les échanges ont notamment fait ressortir une tension marquée entre niveau des salaires, pouvoir d'achat et coût de la vie. Si les salaires et minima sociaux apparaissent globalement plus élevés du côté français, les participants de Sint Maarten ont souligné que la question centrale n'est pas tant le montant nominal des revenus que ce qu'il est réellement possible de faire avec son salaire. Plusieurs interventions ont insisté sur la nécessité de raisonner en termes de « decent living from work », en intégrant le coût du logement, la fiscalité, l'accès aux services essentiels et la capacité à faire face aux aléas de la vie.

Les propositions formulées ont ainsi porté sur :

- l'adaptation des salaires minimums au coût réel de la vie ;
- la réduction des inégalités et des situations de travail informel ;
- le lien entre justice sociale, motivation au travail et réduction des activités illégales ;
- la capacité à garantir une vie digne à partir du travail, dans une logique d'équité et de respect.

Au-delà des constats socio-économiques, la spécificité du cadre institutionnel Sint Maarten est apparue comme un levier structurant de l'expression citoyenne. Les membres du Social and Economic Council disposent en effet de prérogatives plus étendues, leurs avis n'ayant pas un caractère uniquement consultatif. Cette position leur confère une capacité accrue à formuler des propositions directement adressées à leur parlement, et à inscrire les réflexions issues de la participation citoyenne dans des dynamiques de décision publique plus opérationnelles.

Cette contribution transfrontalière met ainsi en lumière l'intérêt d'un regard comparatif à l'échelle de l'île, révélant à la fois des problématiques partagées et des différences de marges d'action institutionnelles. Elle souligne également que les conditions d'un avenir souhaitable au-delà d'aspirations communes dépendent étroitement des cadres juridiques, économiques et démocratiques dans lesquels ces aspirations peuvent être traduites en politiques publiques.

Cette rencontre a revêtu un caractère inédit, constituant la première occasion d'échange direct de cette nature entre les deux institutions et a fait sens par le choix d'aborder la relation transfrontalière non par la seule comparaison des systèmes mais par l'angle d'une réflexion partagée sur les conditions d'un destin commun à l'échelle de l'île.



## IV. ANALYSE TRANSVERSALE DES ATELIERS DU CESC EN PLEIN AIR

Ce que disent les habitants de Saint-Martin de la société qu'ils souhaitent à l'horizon 2050

## Une parole citoyenne ancrée dans le réalité, non dans l'abstraction

L'analyse transversale des cinq ateliers du CESC en Plein Air fait apparaître comme enseignement central que la projection vers 2050 se construit à partir du réel et non à partir d'idéaux décontextualisés. Les habitants parlent de l'avenir comme d'un prolongement conditionnel du présent, étroitement lié aux contraintes et aux expériences vécues aujourd'hui.

Dans l'ensemble des ateliers, les aspirations exprimées prennent appui sur des réalités concrètes telles que les conditions de travail, l'accès aux droits, les précarités sociales, les vulnérabilités environnementales, les rapports aux institutions et les fragilités du vivre-ensemble.

Le futur est ainsi pensé à partir de ce qui résiste, inquiète ou fragilise dans le présent.

Cette posture est cohérente avec la démarche adoptée. Les espaces de dialogue ouverts et qualitatifs ont permis de faire de la prospective citoyenne un outil de mise à distance du quotidien, capable de révéler des tensions profondes, sans pour autant chercher à s'y soustraire.

## Une lecture systémique et interdépendante des enjeux

Un deuxième enseignement transversal réside dans la manière dont les participants articulent spontanément les thématiques abordées. Travail, protection sociale, environnement, démocratie et paix se sont régulièrement imbriquées dans des liens d'interdépendances mis en exergue par les panélistes.

En effet, les échanges révèlent une lecture systémique du territoire :

- la dignité au travail est indissociable de l'accès au logement et à la protection sociale ;
- la transition écologique est pensée en lien avec les inégalités sociales ;
- la démocratie est associée à la reconnaissance, à la confiance et à la capacité d'agir ;
- la paix est envisagée comme un équilibre social fragile, fondé sur la cohésion et la justice.

Cette interdépendance traduit une compréhension fine des mécanismes territoriaux et une interrogation globale sur la cohérence du modèle de développement de Saint-Martin.

## La dignité comme horizon commun

Au-delà des thématiques, la notion de dignité a semblé traverser l'ensemble des ateliers.

S'agissant de la dignité du travail, de l'accès aux droits, de la protection face aux risques environnementaux, de la parole citoyenne et du vivre-ensemble, la dignité dépasse ici la seule dimension matérielle. Elle renvoie à la capacité de maîtriser sa trajectoire de vie, de se projeter sur le territoire et d'y construire un avenir sans dépendre en permanence de mécanismes de survie ou d'assistance. Elle apparaît ainsi comme un principe structurant de la société souhaitée à l'horizon 2050.

La question de la dignité, largement exprimée par les participants comme une condition première du vivre-ensemble, a également été abordée sous un angle institutionnel lors des échanges avec les représentants du SER côté hollandais. Ces derniers ont mis en évidence les liens étroits entre dignité, conditions matérielles d'existence en soulignant notamment l'impact du salaire minimum et du pouvoir d'achat sur la capacité des individus à vivre de leur travail.

## Une défiance institutionnelle tempérée par une attente forte d'action publique

Les ateliers mettent en évidence une tension récurrente entre à la fois une défiance vis-à-vis des institutions et dans le même temps une attente forte à l'égard de l'action publique.

Les participants évoquent des difficultés à identifier les lieux de décision, un sentiment de distance avec les institutions et une perception d'inefficacité ou de lenteur de l'action publique. Pour autant, cette défiance ne se traduit pas par un rejet de l'intervention publique. Au contraire, les habitants attendent davantage de lisibilité, de cohérence, de continuité et d'effets concrets.

Ce paradoxe de défiance et d'attente simultanées constitue l'un des nœuds centraux de la réflexion territoriale.

## La démocratie comme reconnaissance et processus continu

Dans l'ensemble des ateliers, la démocratie est abordée, moins comme un dispositif formel, que comme une expérience vécue de reconnaissance. La participation citoyenne n'est pas perçue comme une consultation ponctuelle, mais comme un processus devant s'inscrire dans le temps, systématisé obligatoirement dans certains cas avec un pouvoir renforcé de la société civile.

Les habitants expriment le besoin de comprendre, d'être reconnus comme porteurs d'une expertise d'usage et de percevoir les effets concrets de leur participation.

La démocratie est ainsi conçue comme un processus relationnel reposant sur la confiance, la transparence, la pédagogie et la réciprocité, en cohérence avec les constats formulés par le grand témoin lors de la restitution.

## Saint-Martin comme territoire-laboratoire

L'analyse transversale révèle une représentation singulière de Saint-Martin comme relevant d'un territoire à la fois fragile et porteur d'un potentiel d'expérimentation. Insularité, transfrontalité, diversité culturelle et statut institutionnel spécifique sont perçus à la fois comme des contraintes mais aussi comme des leviers possibles pour renouveler les pratiques démocratiques, expérimenter des modèles économiques plus résilients et articuler transition écologique et justice sociale.

Cette intuition collective, également reprise par le grand témoin, Didier Destouches, au travers de sa synthèse finale (cf. Annexe) suggère que Saint-Martin pourrait devenir un espace de solutions, à condition de transformer en profondeur ses modes de gouvernance et de mobilisation citoyenne.

Dans cette perspective, l'atelier mené avec les membres du SER du côté hollandais constitue une première mise à l'épreuve concrète de cette intuition. En confrontant directement des cadres institutionnels distincts, des marges de manœuvre différencierées et des approches contrastées de la question de la dignité, du travail et du pouvoir d'achat, cet échange transfrontalier a permis d'esquisser une réflexion commune sur les conditions d'un destin partagé à l'échelle de l'île.

Cette rencontre, inédite dans son format inaugure une manière de penser Saint-Martin comme un territoire capable de tirer parti de ses singularités institutionnelles pour expérimenter des formes de dialogue, de coopération et de formulation collective des enjeux. À ce titre, elle constitue une prémissse, plus tangible.

### **Une transformation conditionnée à la capacité collective à faire système**

En définitive, l'analyse transversale montre que la transformation souhaitée à l'horizon 2050 ne dépend pas uniquement des outils juridiques ou des politiques sectorielles. Elle repose avant tout sur la capacité du territoire à faire système en articulant institutions, société civile, enjeux sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques, visions à long terme et réalités du quotidien.

C'est cette capacité à relier, à dialoguer et à construire du commun qui apparaît comme le véritable enjeu de la société souhaitée pour Saint-Martin en 2050.

Cette analyse transversale met en évidence les lignes de force, les tensions et les aspirations exprimées par les habitants, sans les interpréter encore à l'aide de cadres théoriques.

La partie suivante proposera un éclairage sociologique et sociétal, mobilisant des références analytiques afin de mettre en perspective ces enseignements, sans jamais se substituer à la parole citoyenne qui en constitue le socle.



# **V. ÉCLAIRAGE SOCIOLOGIQUE DES ENSEIGNEMENTS DU CESC EN PLEIN AIR**

## **Ce que la parole citoyenne révèle des dynamiques sociales à Saint-Martin**

L'analyse transversale a permis de dégager les lignes de force, les tensions et les aspirations exprimées par les habitants à travers les ateliers du CESC en Plein Air. La présente partie propose une lecture sociologique attentive aux dynamiques sociales sous-jacentes que cette parole révèle.

Sans se substituer à la parole citoyenne, cet éclairage vise à mettre en perspective les constats formulés, en mobilisant des catégories d'analyse issues des sciences sociales. Il permet ainsi de mieux comprendre ce que ces expressions disent du fonctionnement social du territoire, de ses fragilités structurelles et de ses modes de régulation collective.

## Une société marquée par une insécurité structurelle diffuse

L'un des enseignements sociologiques majeurs qui se dégage de l'ensemble des contributions tient à l'expression d'une insécurité structurelle diffuse qui traverse les registres du travail, de la protection sociale, de l'environnement, de la démocratie et du vivre-ensemble.

Cette insécurité ne se limite pas à des situations de précarité extrême. Elle concerne également des personnes disposant d'un emploi, de droits formels ou d'un ancrage territorial ancien mais qui expriment une difficulté persistante à se projeter dans le long terme. L'avenir apparaît qu'conditionnel, soumis à des aléas économiques, institutionnels ou environnementaux perçus comme peu maîtrisables.

D'un point de vue sociologique, cette insécurité renvoie moins à une accumulation de risques ponctuels qu'à une fragilisation des supports de stabilisation sociale liée à la continuité des parcours professionnels, la lisibilité des droits, la confiance dans les institutions ou encore la capacité collective à anticiper. Elle alimente un rapport prudent, parfois défensif, à l'avenir, où la projection vers 2050 sert autant à exprimer des aspirations qu'à nommer des craintes profondes.

## La centralité de la reconnaissance dans les rapports sociaux

Un second axe d'analyse concerne la place centrale de la reconnaissance dans les discours recueillis. Celle-ci traverse l'ensemble des thématiques abordées, sans toujours être formulée explicitement.

Les participants expriment un besoin de reconnaissance :

- du travail accompli et des parcours professionnels,
- des expériences vécues face aux vulnérabilités sociales ou environnementales,
- de la parole citoyenne dans les processus de décision,
- de l'appartenance pleine et entière au territoire.

Cette demande de reconnaissance dépasse la seule dimension symbolique. Elle est étroitement liée à des attentes de justice sociale, de dignité et de considération institutionnelle. Le sentiment de ne pas être reconnu, entendu ou pris en compte alimente des formes de défiance, mais aussi un désengagement contraint, notamment lorsque la participation apparaît sans effets visibles.

Dans cette perspective, la démocratie n'est pas seulement pensée comme un ensemble de dispositifs de représentativité mais comme une expérience sociale de reconnaissance, ou de non-reconnaissance, qui conditionne la confiance dans l'action publique et la volonté de s'engager collectivement.

## Une crise des médiations plus qu'un rejet des institutions

Contrairement à une lecture simplificatrice d'un rejet généralisé des institutions, la parole citoyenne recueillie met plutôt en lumière une crise des médiations.

Les habitants n'expriment pas une opposition de principe à l'action publique ou aux institutions. Ils formulent au contraire des attentes fortes à leurs égards. Toutefois, ils soulignent :

- des difficultés à identifier les lieux de décision,
- un manque de lisibilité des politiques publiques,
- une distance croissante entre cadres institutionnels et réalités vécues.

Cette situation produit un paradoxe sociologique car plus l'attente d'action publique est forte, plus la déception est vive lorsque celle-ci est perçue comme incohérente ou déconnectée. La défiance observée est ainsi moins idéologique que relationnelle. Elle renvoie à un déficit d'interfaces, de traduction et de dialogue continu entre institutions et population.

Dans ce contexte, les démarches participatives apparaissent comme des tentatives de recomposition de ces médiations, à condition qu'elles s'inscrivent dans la durée et produisent des effets perceptibles.

## La démocratie comme expérience vécue et processus relationnel

L'éclairage sociologique met également en évidence une conception de la démocratie largement fondée sur l'expérience vécue plutôt que sur les seuls dispositifs formels.

Pour les participants, être associé à la vie démocratique ne se résume pas à voter ou à être consulté ponctuellement. La démocratie est envisagée comme un processus relationnel continu, reposant sur :

- la compréhension des enjeux,
- la possibilité de dialoguer,
- la reconnaissance de l'expertise d'usage,
- la visibilité des effets de la participation.

Cette conception rejoint les analyses contemporaines de la démocratie participative, qui soulignent que la légitimité des dispositifs dépend moins de leur existence formelle que de la qualité des relations qu'ils instaurent entre citoyens et institutions.

## Saint-Martin : une société sous contrainte mais porteuse de capacités d'expérimentation

Enfin, l'analyse sociologique révèle une représentation ambivalente du territoire qui est décrit à la fois comme une société sous fortes contraintes liées à l'insularité, aux vulnérabilités environnementales, aux dépendances économiques, à la complexité institutionnelle et comme un espace de possibles.

Cette ambivalence nourrit l'idée d'un territoire-laboratoire, non par idéalisme, mais par nécessité. Les habitants perçoivent que les spécificités locales imposent d'inventer des réponses adaptées, que ce soit en matière de gouvernance, de solidarité, de transition écologique ou de coopération régionale.

Cette capacité d'expérimentation est toutefois conditionnée par un renforcement des liens entre institutions, société civile et habitants, ainsi qu'à une reconnaissance accrue des savoirs issus de l'expérience territoriale.

L'éclairage sociologique des enseignements du CESC en Plein Air met en évidence une société traversée par des tensions profondes, mais également par une forte capacité réflexive. La parole citoyenne ne se limite pas à l'expression de revendications ; elle constitue un outil de diagnostic social, révélant les conditions nécessaires à la construction d'un avenir collectif choisi.

En ce sens, la démarche du CESC en Plein Air offre au territoire non seulement des contenus, mais aussi une méthode de lecture du social, susceptible d'éclairer durablement la réflexion territoriale à l'horizon 2050.



# VI. ENSEIGNEMENTS STRUCTURANTS ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR LE CESC



La démarche CESC en Plein Air a permis de recueillir et de mettre en débat une parole citoyenne plurielle, ancrée dans les réalités vécues du territoire et tournée vers l'horizon 2050. Sans viser l'exhaustivité ni la formulation de recommandations opérationnelles, les enseignements issus des ateliers et de la restitution publique font émerger des lignes de force susceptibles d'éclairer les travaux futurs du Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin.

Cette partie propose une lecture synthétique des enseignements structurants de la démarche et ouvre, avec mesure, des perspectives de réflexion pour le CESC, dans le respect de ses missions et de son rôle institutionnel.

## Des enjeux transversaux révélateurs de préoccupations durables

Les contributions citoyennes font apparaître des enjeux récurrents, exprimés à travers des thématiques distinctes mais étroitement liées. Ces enjeux ne constituent pas des demandes adressées au CESC, mais des éléments de lecture transversaux issus des échanges, révélateurs de préoccupations durables dans le cadre des thématiques proposées.

En effet, les ateliers du CESC en Plein Air ont été structurés autour de cinq grandes thématiques, conformément aux orientations définies par le CESE. Les enseignements qui en émergent doivent donc être compris non comme une hiérarchisation spontanée des priorités citoyennes mais comme la manière dont les habitants se sont saisis de ces cadres pour exprimer leurs expériences, leurs attentes et leurs tensions.

Dans ce cadre, se dégagent notamment :

- la question du travail et de la dignité, entendue au-delà de l'emploi, en lien avec la reconnaissance, la stabilité des parcours et les conditions de vie ;
- les enjeux de protection sociale et de solidarité, abordés sous l'angle de l'accès effectif aux droits, de la lisibilité des dispositifs et de la prise en compte des vulnérabilités ;
- les transformations climatiques et environnementales, perçues à la fois comme un risque majeur et comme un facteur de recomposition des modes de vie ;
- la démocratie locale et la place de la société civile, interrogées à travers la reconnaissance de la parole citoyenne et la capacité à participer dans la durée ;
- les conditions du vivre-ensemble et de la paix, pensées comme un équilibre social fondé sur la cohésion, le dialogue et la justice sociale.

Ces enjeux apparaissent ainsi à travers une lecture fortement territorialisée, nourrie par l'expérience concrète des habitants de Saint-Martin, et éclairent, non pas ce que les citoyens priorisent mais la manière dont ils articulent ces thématiques entre elles à partir de leur vécu.

## Le CESC en Plein Air comme point d'appui pour les travaux futurs

La démarche engagée ne se substitue pas aux missions habituelles du CESC, mais constitue un point d'appui méthodologique et réflexif pour la poursuite de ses travaux. Elle met en évidence l'intérêt de formats participatifs permettant de croiser expression citoyenne, expertise et débat public dans un cadre structuré et respectueux.

Sans préjuger des orientations futures du Conseil, les enseignements issus du CESC en Plein Air pourraient nourrir, le cas échéant, de futurs travaux, auto-saisines ou approfondissements thématiques, selon les modalités et le calendrier que le CESC jugera opportuns.

## Inscrire la participation citoyenne dans une dynamique de continuité

L'un des apports majeurs de la démarche réside dans sa capacité à clarifier le rôle du CESC auprès de la population et à renforcer sa visibilité. Le CESC en Plein Air montre que la participation citoyenne gagne en portée lorsqu'elle s'inscrit dans une dynamique de continuité, fondée sur la régularité, l'apprentissage collectif et la mise en perspective des contributions.

À ce titre, la démarche invite à considérer la participation non comme un événement ponctuel, mais comme une ressource durable au service de la réflexion territoriale, susceptible d'éclairer les travaux du CESC dans le long terme.

## Une démarche ouverte, au service de la réflexion territoriale

Enfin, le CESC en Plein Air s'inscrit dans une logique d'ouverture et de complémentarité avec les missions du Conseil. Il ne propose pas de réponses définitives, mais contribue à enrichir le cadre de réflexion collective en donnant à voir la complexité des attentes, des tensions et des aspirations exprimées par les habitants.

En ce sens, la démarche constitue moins une conclusion qu'une invitation à poursuivre le travail, dans le respect des équilibres institutionnels, au service d'une réflexion territoriale éclairée et partagée.

# SYNTHÈSE

## Regards citoyens sur la société souhaitée à Saint-Martin à l'horizon 2050

La démarche CESC en Plein Air a permis de recueillir une parole citoyenne plurielle, ancrée dans les réalités vécues du territoire et tournée vers l'avenir. À travers cinq ateliers thématiques, des temps d'expression ouverts et une restitution publique, les habitants ont été invités à se projeter à l'horizon 2050, au-delà d'un modèle idéal de société, à interroger les conditions nécessaires à un avenir viable, juste et cohérent à Saint-Martin.

### Une projection vers l'avenir construite à partir du présent

L'enseignement majeur qui se dégage est que les habitants ne pensent pas 2050 comme un futur abstrait. En effet, la projection vers l'avenir s'appuie systématiquement sur le présent dans ses fragilités, ses contraintes, ses tensions. Les enjeux de travail, de protection sociale, d'environnement, de démocratie et de vivre-ensemble sont abordés comme des réalités déjà vécues dont la résolution conditionne la capacité à se projeter dans le long terme. La projection vers l'avenir s'inscrit moins dans une logique d'idéalisat ion que dans une tentative de réponse aux fragilités du présent.

Cette approche confère à la prospective citoyenne une fonction particulière, en dehors de l'attendu de la production des scénarios, de mettre à distance le quotidien pour révéler des lignes de fractures structurelles et des aspirations profondes.

### Une lecture systémique des enjeux territoriaux

Les contributions ne cloisonnent pas les thématiques. Au contraire, elles révèlent une compréhension fine des interdépendances territoriales :

- la dignité au travail est indissociable de l'accès au logement et à la protection sociale ;
- la transition écologique est pensée en lien avec les inégalités sociales ;
- la démocratie est associée à la reconnaissance et à la capacité d'agir ;
- la paix est envisagée comme un équilibre social fragile, fondé sur la cohésion et la justice.

Cette lecture systémique traduit une interrogation globale et transversale sur la cohérence du modèle de développement du territoire plutôt qu'une addition de revendications sectorielles.



## La dignité comme principe structurant

Au-delà des thématiques, la notion de dignité traverse l'ensemble des échanges. Elle s'exprime dans le rapport au travail, dans l'accès aux droits, dans la protection face aux risques environnementaux, dans la reconnaissance de la parole citoyenne et dans le vivre-ensemble.

La dignité est entendue comme la capacité à maîtriser sa trajectoire de vie, à se projeter sur le territoire et à construire un avenir sans dépendre de mécanismes de survie permanents. Elle apparaît comme l'horizon commun de la société souhaitée à l'horizon 2050.

## Défiance institutionnelle et attente d'action publique

Les échanges mettent en évidence une tension centrale qui se traduit par une défiance vis-à-vis des institutions, conjuguée à une attente forte d'action publique. Les habitants expriment des difficultés à identifier les lieux de décision, un sentiment de distance avec les institutions et une perception d'inefficacité ou de lenteur. Pour autant, ils n'appellent pas à un retrait de l'action publique, mais à davantage de lisibilité, de cohérence, de continuité et d'effets concrets.

Cette tension constitue l'un des nœuds structurants de la réflexion territoriale.

## La démocratie comme expérience vécue

La démocratie est majoritairement abordée comme une expérience relationnelle plutôt que comme un dispositif formel. Les habitants attendent d'être associés dans la durée, reconnus comme porteurs d'une expertise d'usage et en capacité de percevoir les effets de leur participation.

Cette conception renvoie à une démocratie du lien, fondée sur la confiance, la transparence et la réciprocité. Elle interroge les conditions institutionnelles nécessaires à une participation réellement effective.

## Saint-Martin, territoire sous contrainte et espace de possibles

Enfin, la parole citoyenne dessine une représentation ambivalente de Saint-Martin, à la fois territoire fortement contraint par son insularité, ses vulnérabilités environnementales et ses dépendances économiques, mais également porteur de capacités d'expérimentation.

L'idée d'un territoire-laboratoire émerge mêlé par nécessité d'inventer des réponses adaptées aux spécificités locales ce qui apparaît comme une condition de résilience et de cohésion future.

## Portée du rapport

Ce rapport ne constitue ni un programme d'action ni un ensemble de recommandations. Il propose un socle de compréhension destiné à éclairer les travaux du CESC et à nourrir le débat public. Il invite à penser l'avenir de Saint-Martin non comme une projection artificiellement idéalisée hors sol mais comme une construction collective, progressive et située, fondée sur la reconnaissance des expériences vécues et sur la capacité du territoire à faire système.

# CONCLUSION

Préparer collectivement les conditions d'un avenir souhaitable à l'horizon 2050: La démarche engagée dans le cadre du CESC en Plein Air a ouvert un espace rare de réflexion collective sur l'avenir de Saint-Martin à l'horizon 2050. Les échanges menés avec les habitants n'ont pas fait émerger des projections abstraites, mais des interrogations profondes sur les conditions nécessaires à la construction d'un avenir viable, juste et cohérent à l'échelle du territoire.

Les contributions recueillies révèlent une conscience aiguë des fragilités structurelles de Saint-Martin, mais aussi une capacité affirmée à penser les liens entre enjeux sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques. Elles ne dessinent pas un modèle figé de société future, mais mettent en évidence des équilibres à construire, des tensions à dépasser et des leviers à activer pour rendre cet avenir possible.

Dans cette perspective, l'horizon 2050 apparaît moins comme une destination temporelle que comme un repère collectif, permettant de dépasser les urgences immédiates et d'interroger la soutenabilité des trajectoires actuelles.

Les habitants expriment pour attente claire que le territoire se dote progressivement d'un cadre favorable à la dignité des parcours de vie, à la cohésion sociale, à la résilience environnementale et à une démocratie plus lisible et inclusive.

La parole citoyenne recueillie ne constitue ni un programme d'action ni un ensemble de prescriptions mais forme un socle de compréhension à partir duquel la réflexion territoriale peut être approfondie, enrichie et mise en débat dans le temps long. Elle invite à penser l'avenir non par juxtaposition de politiques sectorielles, mais par une approche systémique, attentive aux interdépendances qui structurent la vie du territoire.

Le rôle du Conseil économique, social et culturel s'inscrit pleinement dans cette dynamique. En accompagnant l'expression citoyenne, en en assurant la mise en perspective et en contribuant à sa traduction dans le débat public, le CESC se positionne comme un acteur de maturation collective. Il n'a pas vocation à définir ce que devra être la société de 2050 mais peut éclairer les conditions dans lesquelles cette société pourra être construite, en lien avec les institutions, les acteurs du territoire et la société civile organisée.

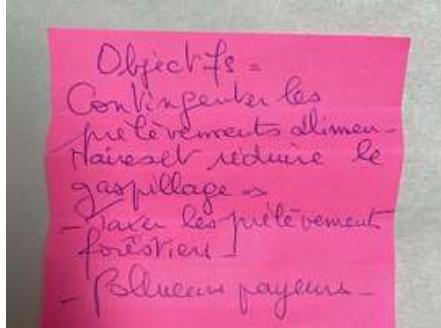
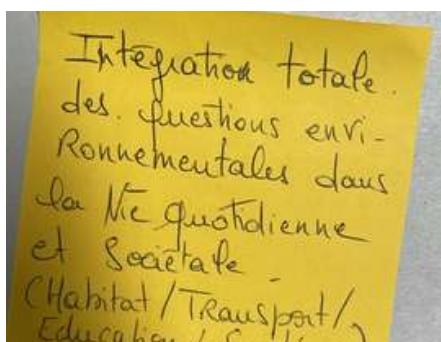
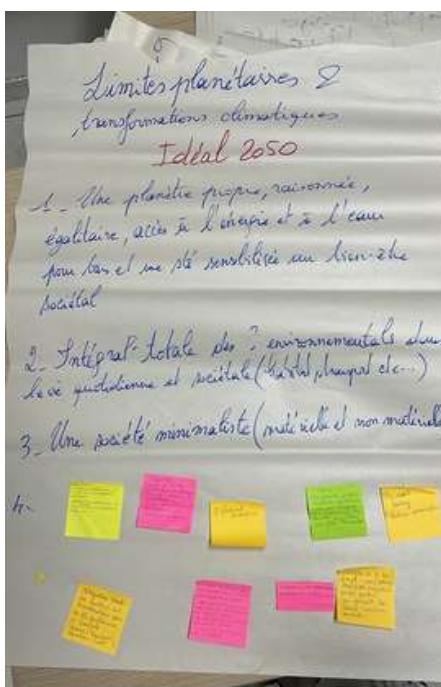
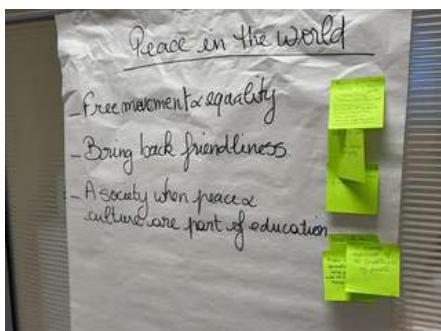
Le présent rapport constitue une étape structurante de l'avenir de Saint-Martin en posant des repères, en rendant visibles des lignes de tension et en ouvrant des questionnements appelés à être approfondis, débattus et travaillés dans la durée.

Préparer l'avenir du territoire à l'horizon 2050 suppose, en effet, de créer les conditions d'un dialogue continu, capable d'articuler expertise, décision publique et expérience vécue. C'est dans cette articulation que la parole citoyenne trouve tout son sens en tant que ressource collective pour construire, pas à pas, un cadre territorial favorable aux transformations à venir.

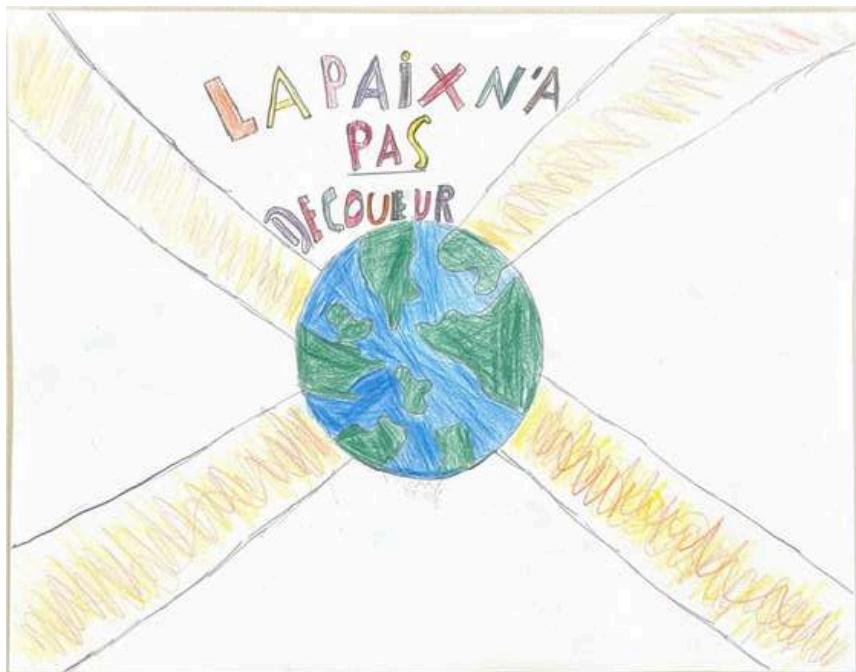








## Travaux d'élèves de CM2 Emile Choisy

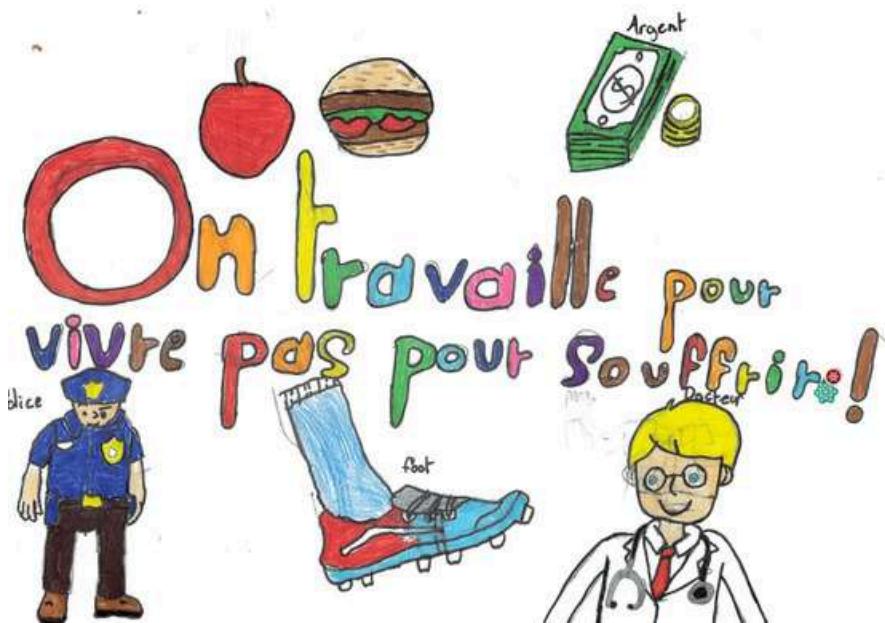


## Travaux d'élèves de CM2 Emile Choisy

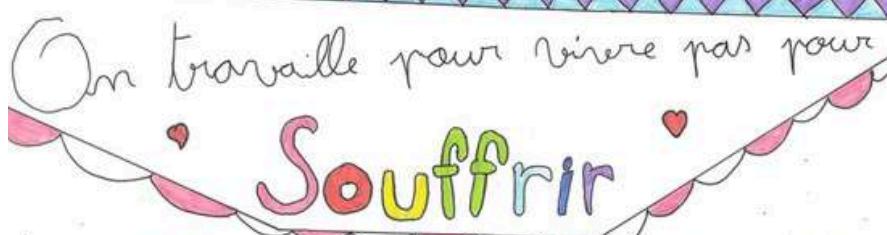
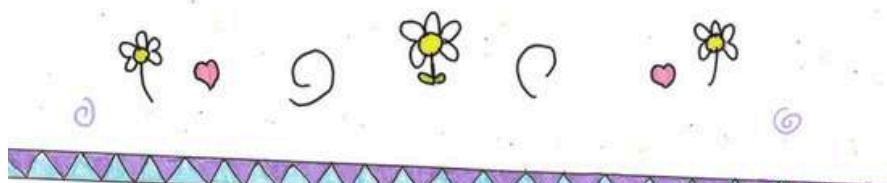
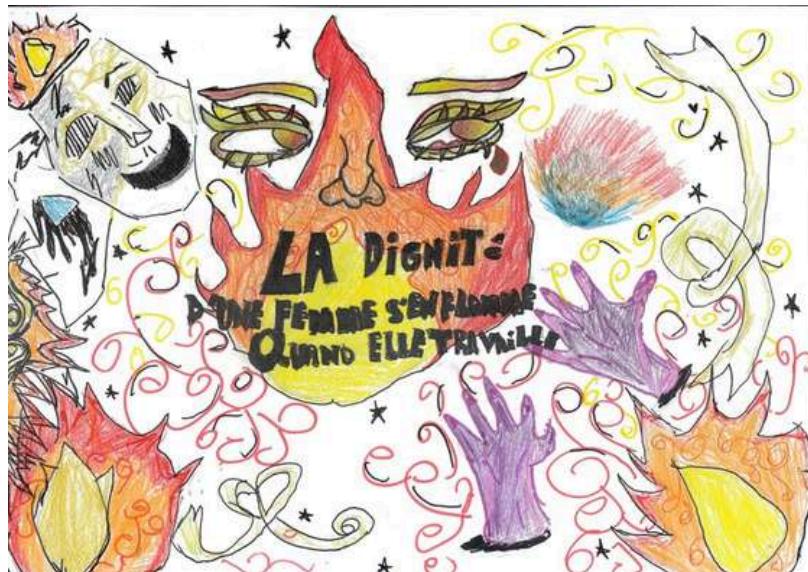


# Travaux d'élèves de 5ème 4 et 5 du Collège Soualiga

## NOUS SOMMES DES HUMAINS PAS DES ROBOTS



# Travaux d'élèves de 5ème 4 et 5 du Collège Soualiga



# Travaux d'élèves de 5ème 4 et 5 du Collège Soualiga



UN SALAIRE UNIVERSEL  
POUR UNE VIE PLUS BELLE

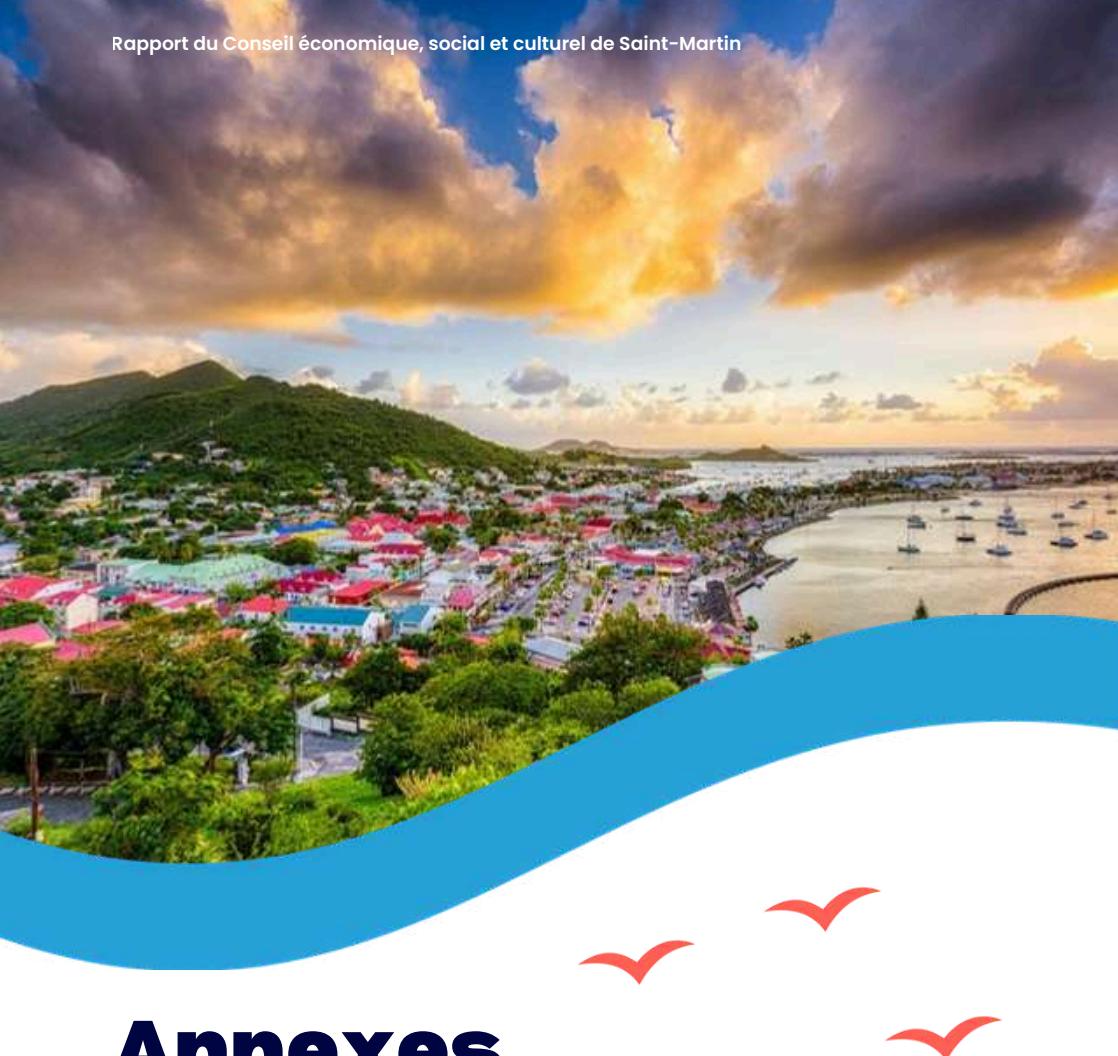


# Travaux d'élèves de 5ème 4 et 5 du Collège Soualiga





# L'annexe



# Annexes

**Thématiques abordées dans le cadre de vos travaux, dans une optique prospective (à échéance 2050) :**

- Permettre à chacun de vivre dignement de son travail grâce à une économie attractive et compétitive ;
- Garantir un haut niveau de protection sociale et de solidarité réelles, pour chacune et chacun ;
- Intégrer les limites planétaires, et les enjeux de transformation du climat et de la perte de la biodiversité ;
- Préserver son régime démocratique en laissant leur place aux acteurs de la société civile ;
- Participer à maintenir la paix dans le monde dans le respect de la charte des Nations-Unies et du droit international.



## Atelier 1

# Permettre à chacun de vivre dignement de son travail

4/10/2025 – 8 participants

Objectifs à atteindre en 2050 Comment vivre dignement de son travail ?	Leviers pour y parvenir Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Points de vigilance éventuels Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Revaloriser le salaire minimum à 2000 euros par mois (en tenant compte de prix de 2025)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisser les charges patronales pour augmenter les salaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le besoin de financement de la Collectivité et des services publics</li> </ul>
<b>Stopper l'érosion du pouvoir d'achat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des prix, des loyers, des pratiques commerciales</li> <li>- Accorder des aides au transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'effectivité et d'efficacité des outils de contrôles</li> </ul>
<b>Stopper l'érosion de l'argent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une monnaie locale</li> <li>- Volonté et Intervention politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les politiques inflationnistes</li> </ul>
<b>Barème des salaires en fonction des compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer dans le privé comme cela est fait dans le public une grille salaires /compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté des employeurs</li> </ul>
<b>Égalité salariales hommes/Femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obliger les entrepreneurs à respecter cette égalité à valeur égale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas assez de contrôles des entreprises</li> </ul>
<b>Alléger la fiscalité et les taxes sur les services de bases EDF, Eau etc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de la Collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de financement de la Collectivité</li> </ul>
<b>Plus de disponibilités de locations longue durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suppression des taxes pour logements à l'année et taxer plus les logements saisonniers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de financement par la Collectivité</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Comment vivre dignement de son travail ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Des choix professionnels bien réfléchis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la curiosité sur le monde du travail dès le plus jeune âge</li> <li>- Organiser des forums, visites, sensibilisation à travers les réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des formations proposées sur le territoire insuffisante</li> <li>- L'éducation nationale pas suffisamment territorialisée</li> </ul>
<b>Être rémunérée à la valeur de son travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation des missions en fonction des tâches</li> <li>- Respect de l'obligation des entretiens professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des ressources humaines mal mise en œuvre ou inexiste dans les entreprises</li> </ul>
<b>Environnement professionnel sain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure éducation civique aux droits et devoirs en matière de travail</li> <li>- Formation/information sur les risques professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas assez de médecin du travail</li> </ul>
<b>Meilleur Équilibre temps de travail /loisirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement du territoire</li> <li>- Diminution du temps de travail</li> <li>- Plus d'entreprise RSE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de stabilité du réseau internet</li> <li>- Manque de respect du code du travail de la part du patronat</li> </ul>
<b>Autonomie financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'éducation financière (budget, investissement) via la CAF ou des associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation des personnes à s'informer</li> </ul>
<b>Meilleure information institutionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des structures d'information de proximité comme les Maisons France Services</li> <li>- Avoir dans les services publics des personnes référentes dédiées à la traduction et l'aide à la compréhension de la réglementation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> </ul>
<b>Devenir propriétaire de sa résidence principale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une éducation financière dès le plus jeune âge (à la maison, à l'école)</li> <li>- Accès à l'information pour connaître les opportunités d'investissements</li> <li>- Réguler les prix des loyers et la gestion des logements en saisonnier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Barrière de la langue pour les parents</li> <li>- Collectivité et institutionnels de l'île</li> </ul>

## Idéaux en 2050 :

1. Être en mesure de subvenir à ses besoins
2. Être en mesure de faire ses choix professionnels
3. Être indépendant de ses proches
4. Être indépendant de la société et de l'état
5. Avoir des revenus suffisants`
6. Être propriétaire de son logement
7. Avoir la possibilité et de capitaliser
8. Que les jeunes trouvent du travail à Saint-Martin pour revenir au pays
9. Être en mesure de subvenir à ses loisirs
10. Que les entreprises soient des Entreprises RSE
11. Qu'il y ait un équilibre vie personnelle/vie professionnelle qui crée plus d'empathie dans la société.



## Atelier 2

# Protection sociale et solidarité

8/10/2025 – 5 participantes

Objectifs à atteindre en 2050	Leviers pour y parvenir	Points de vigilance éventuels
Quelle protection sociale et de solidarité ?	Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Plus de Cohésion et solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de réseaux d'acteurs et d'associations</li> <li>- Mobilisation des conseils de quartiers</li> <li>- Maisons de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible engagement de la population et disponibilités</li> <li>- Engagement politique</li> </ul>
<b>Plus d'éducation de la jeunesse et de structures dédiées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de lieux pour mobiliser la jeunesse (MJC, médiathèques, bibliothèques municipales)</li> <li>- Solliciter le mécénat</li> <li>- Mobiliser le service civique</li> <li>- Développer des structures socio-éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de Financement</li> </ul>
<b>Plus d'inclusion des personnes handicapées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en lumière de ce public et plus d'intégration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le monopôle de certaines structures en matière de prise en charge des personnes handicapées sur le territoire</li> <li>- Développer la concurrence pour les plus petits porteurs de projets</li> <li>- Méconnaissance rejet, peur de ce public</li> </ul>
<b>Un soutien plus appuyé aux jeunes mamans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèches rapides à créer</li> <li>- Crèches au-delà de 19H</li> <li>- Espace foyer pour partage mères /enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel pas qualifié</li> <li>- Pas de TISF</li> <li>- Pas assez de porteurs de projets</li> <li>- Manque de financement</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Quelle protection sociale et de solidarité ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Information/Communication/Simplification de la protection sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication multicanale</li> <li>- Maison des associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de financements</li> </ul>
<b>Plus d'Accompagnement / formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forum des métiers du médico-social</li> <li>- Mobiliser les professionnels du secteur pour accompagner les futurs apprenants</li> <li>- Centre de formation sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations et formateurs d'adultes</li> <li>- Enveloppe trop réduite pour la formation</li> </ul>
<b>Mieux loger la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de contrôle des logements</li> <li>- Développer la co-location</li> <li>- Atelier chantier d'insertion solidaire de reconstruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat d'esprit à changer trop de logements abandonnés</li> <li>- Manque de Financement</li> </ul>
<b>Meilleure porise en charge de la Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'infos</li> <li>- Solliciter maison France Services / Pôle solidarité famille</li> <li>- Évènements de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croix Rouge pas suffisant</li> <li>- Précarité du public qui ne peut se payer des médicaments</li> </ul>
<b>Désenclaver les quartiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transports en commun / Vélos électriques</li> <li>- Co-voiturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique</li> </ul>
<b>Moins d'inégalités sociales et plus d'inclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des associations existantes</li> <li>- Espaces d'échanges</li> <li>- Plus d'actions collectives pour accompagner les divers publics (handicap, personnes âgées)</li> <li>- Meilleure couverture des personnes âgées</li> <li>- Renforcer les actions intergénérationnelles de manière régulière en plus de la semaine bleue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de bénévoles sur le territoire</li> <li>- Manque de fonds</li> <li>- Manque d'expertises locales</li> </ul>
<b>Plus d'échanges intergénérationnel/ plus d'échanges avec les retraités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crée un Ephad avec un espace d'échanges pour favoriser des actions régulières</li> <li>- Transmission culturelle et du patrimoine</li> <li>- Appartements autonomes pour les personnes âgées à développer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de fonds</li> <li>- Manque de foncier</li> <li>- Cherté du foncier</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Quelle protection sociale et de solidarité ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Développer plus de structures du médico-social</b>	ESAT ITEP MAS IME Foyers de vie Foyers de jeunes travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'appel à projet ARS</li> <li>- manque d'association pouvant porter une structure</li> <li>- manque de professionnels</li> </ul>
<b>Plus de soutien et de répit aux aidants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des associations de répits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'aide</li> <li>- Pas d'écoute</li> </ul>
<b>Plus de continuité et de pérennisation dans les politiques publiques du social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une charte des responsabilité ou un « contrat » à signer par nos politiques pour respecter les projets en cours et que les échéances électorales ne menacent pas les projets déjà lancés</li> <li>- Recensement des manquements du territoire par rapport au national</li> <li>- État des lieux au niveau des structures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trop d'égo et prises de partie politique</li> <li>- Priorités du gouvernement en place</li> </ul>
<b>Meilleure prise en charge des besoins alimentaires des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la solidarité par l'échange, le broc, plus d'épiceries solidaires, soutien à la petite agriculture, jardins partagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Honte, peur du regard de l'autre</li> <li>- Pas de banques alimentaires sur place</li> <li>- Manque de porteurs de projets</li> <li>- Coût de l'alimentation à SXM</li> </ul>

### Idéaux en 2050 :

1. Une société où il fait mieux vivre ensemble et qui est plus solidaire
2. Un territoire plus égalitaire au niveau de la protection sociale qui offre plus d'accès aux droits
3. Une protection sociale plus collaborative et pas uniquement descendante



## Atelier 3

# Limites planétaires et climat

16/10/2025 – 4 participants

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Quelle démocratie sociale et société civile en 2050 ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Sécurité alimentaire et autonomie/consommation liée aux capacités de productions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'agriculture et la pêche sur le territoire</li> <li>- Formation et aides pour développer les deux secteurs pêches et agriculture</li> <li>- Adoucissement des normes européennes (permet le circuit court)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocage sur la régulation par les règles (quantité et date pour les périodes de pêches)</li> <li>- Circuit court (achat aux îles avoisinantes interdites (non EU))</li> <li>- Disponibilité d'eau douce n'est pas présente sur Saint-Martin.</li> <li>- Territorialisation de la zone de pêche</li> </ul>
<b>Développement des énergies propres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation des énergies fossiles</li> <li>- Utilisation des ressources naturelles (soleil, vent, circulation de courants marins, vagues)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les circuits de recyclage des outils de production de l'énergie</li> <li>- Acteurs qui s'y opposent : les touristes, les hôteliers et riverains</li> <li>- Pollution visuelle</li> </ul>
<b>Plan d'exode climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer la population de cette possibilité, améliorer et prendre en compte les nouvelles recommandations d'aménagement du territoire</li> <li>- Préparer une possible relocalisation hors du territoire (compétence de l'Etat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convaincre de quitter son territoire, son histoire</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Quelle démocratie sociale et société civile en 2050 ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Habitat adapté au climat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion sur la configuration d'une maison type fixant l'orientation des fenêtres, hauteur sous plafond, aération etc - Créer un guide des recommandations qui prend en compte tous les risques - Consulter expérience et expertise locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation du domaine foncier - Difficultés d'accès aux aides et subvention (besoin d'accompagnement) - Disponibilité et connaissance des aides - Nombre d'experts limité</li> </ul>
<b>Autonomie énergétique Habitat individuel/collectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des moyens d'autonomie énergétique à l'échelle d'un habitat - Financer l'installation ou la rénovation énergétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couteux (pas possible pour tout le monde) - Aides peu adaptées à Saint-Martin</li> </ul>
<b>Optimisation des ressources et des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imposer le recyclage et interdire fortement l'utilisation des produits non biodégradables et les objets à usage unique - Éviter l'enfouissement des Ordures ménagères (ODM) - Développer une filière de recyclage et d'incinération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'éducation - La mentalité - Manque d'implication des citoyens</li> </ul>
<b>Éducation contextualisée à l'environnement d'où l'on vit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les programmes scolaires aux spécificités de l'île -</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le déni : est-ce que la population veut vraiment savoir ?</li> </ul>
<b>Plans environnementaux adaptés aux spécificités territoriales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- législation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> </ul>
<b>Priorisation de l'aspect environnemental dans les projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des études systématiques dans les projets sur le volet impacts/choix des solutions à long terme - Présence renforcée d'agence de raisonnement et de solutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les financiers - Les lobby - Les pollueurs</li> </ul>
<b>Réduire le gaspillage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contingenter les prélèvements alimentaires - Surveillance des réserves Halieutiques - Production circuits courts et circuits directs producteurs - Création d'une banque alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insularité - Coût du transport - Coût foncier/exploitation</li> </ul>

Objectifs à atteindre en 2050 Quelle démocratie sociale et société civile en 2050 ?	Leviers pour y parvenir Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Points de vigilance éventuels Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Limiter la déforestation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'occupation des sols plus stricts/adapté et non modifié régulièrement - Arrêt de la production de charbon - Sanctuariser certaines zones liées à l'agriculture/ la forestation - Etablir un « quota » dans la gestion des terrains afin de mixer logements insulaires et touristiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique - Promoteurs immobiliers - Propriétaires fonciers</li> </ul>
<b>Diminuer la pollution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer la production des déchets - Favoriser l'achat des produits - Viser la limitation des déchets et plastiques - Paiement des déchets au poids</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de décharges sauvages</li> </ul>
<b>Responsabilisation de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration projets éducatifs avec l'obligation de l'implication des parents - Ouverture d'un compte citoyen - Création d'ateliers participatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de volonté - Mobilisation culturelle</li> </ul>
<b>Stratégie collective partagée en matière d'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de groupes de travail (citoyens, associations, branches professionnelles, administration)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de mobilisation</li> </ul>
<b>Harmonisation mondiale des politiques environnementales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une politique établie au niveau de Saint-Martin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté politique</li> </ul>
<b>Diminuer la pollution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer la production des déchets - Favoriser l'achat des produits - Viser la limitation des déchets et plastiques - Paiement des déchets au poids</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque de décharges sauvages</li> </ul>
<b>Responsabilisation de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration projets éducatifs avec l'obligation de l'implication des parents - Ouverture d'un compte citoyen - Création d'ateliers participatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de volonté - Mobilisation culturelle</li> </ul>
<b>Stratégie collective partagée en matière d'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de groupes de travail (citoyens, associations, branches professionnelles, administration)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de mobilisation</li> </ul>



## Atelier 4

# Démocratie sociale et société civile

15/10/2025 – 6 participants

Objectifs à atteindre en 2050 Quelle démocratie sociale et société civile en 2050 ?	Leviers pour y parvenir Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Points de vigilance éventuels Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Diversification des activités économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer de nouvelles activités : innovation, agriculture, audiovisuel, pêche, artisanat, architecture pour ne pas dépendre du seul tourisme</li> <li>- Mettre en place des exonérations et incitations financières et fiscales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les formations aux besoins d'innovations - travailler en amont pour créer plus d'adhésion - problème de répartition équilibrée sur le territoire</li> </ul>
<b>Participation citoyenne automatique sur tous les sujets impactant le budget et la vie quotidienne de la vie locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référendum sur toutes les décisions à fortes incidences budgétaires</li> <li>- Donner plus de poids aux conseils de quartiers et au CESC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réelle et effective consultation et pris en compte des avis émis à titre consultatifs</li> <li>- Inadaptation de la loi organique pour revoir le fonctionnement des institutions</li> </ul>
<b>Représentativité à la proportionnelle du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation équilibrée des représentants de toutes les strates de la société civile du territoire en tenant compte d'une répartition représentative équitable en fonction du genre, âge, quartier de résidence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la loi organique</li> <li>- Conception de l'exercice du pouvoir qui démobilise la population</li> <li>- Population désengagée</li> <li>- Manque d'accès aux instances</li> <li>- Manque de projet de société</li> <li>- Manque de transmission écrite au niveau de la culture, de l'histoire</li> </ul>
<b>Autosuffisance alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'agriculture, la pêche</li> <li>- Nouvelles technologies de production adaptées au territoire</li> <li>- Formations</li> <li>- Réseau associatif</li> <li>- Industrialisation des productions locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation du domaine foncier</li> <li>- Difficultés d'accès aux aides et subvention (besoin d'accompagnement)</li> <li>- Inadéquation du Statut de l'île RUP/COM qui rend difficile l'accès à certaines aides</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Quelle démocratie sociale et société civile en 2050 ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Abolition des discriminations</b>	- Respect des valeurs culturelles de l'île - Diversification de l'habitat	- Manque de foncier - Étiquettes QPV qui limitent l'accès pour certains quartiers à des financements - Manque d'harmonisation du PLU
<b>Plus de Civisme et responsabilisation des citoyens</b>	- Éducation des populations - Sanction pour le respect de l'environnement - Renforcement des brigades vertes	- Diminution des ressources - Contrôle manque de suivi - Manque de préparation et d'information
<b>Meilleure Éducation et insertion professionnelle</b>	- En définissant les besoins et accompagnement de proximité - Territorialiser l'éducation et contextualiser l'éducation	- État d'esprit à changer trop de logements abandonnés - Financement
<b>Représentativité à la proportionnelle du territoire</b>	- Organisation équilibrée des représentants de toutes les strates de la société civile du territoire en tenant compte d'une répartition représentative équitable en fonction du genre, âge, quartier de résidence	- Amélioration de la loi organique - Conception de l'exercice du pouvoir qui démobilise la population - Population désengagée - Manque d'accès aux instances - Manque de projet de société - Manque de transmission écrite au niveau de la culture, de l'histoire
<b>Autosuffisance alimentaire</b>	- Développer l'agriculture, la pêche - Nouvelles technologies de production adaptées au territoire - Formations - Réseau associatif - Industrialisation des productions locales	- Limitation du domaine foncier - Difficultés d'accès aux aides et subvention (besoin d'accompagnement) - Inadéquation du Statut de l'île RUP/COM qui rend difficile l'accès à certaines aides
<b>Abolition des discriminations</b>	- Respect des valeurs culturelles de l'île - Diversification de l'habitat	- Manque de foncier - Étiquettes QPV qui limitent l'accès pour certains quartiers à des financements - Manque d'harmonisation du PLU
<b>Plus de Civisme et responsabilisation des citoyens</b>	- Éducation des populations - Sanction pour le respect de l'environnement - Renforcement des brigades vertes	- Diminution des ressources - Contrôle manque de suivi - Manque de préparation et d'information
<b>Meilleure Éducation et insertion professionnelle</b>	- En définissant les besoins et accompagnement de proximité - Territorialiser l'éducation et contextualiser l'éducation	- État d'esprit à changer trop de logements abandonnés - Financement



### Idéaux en 2050 :

1. Une société égalitaire, juste et équilibrée
2. Les membres du gouvernement sont nommés par les représentants de la société civile et non plus le Président de la République sur la proposition du 1er Ministre
3. Démocratie participative mise en œuvre dans toutes les décisions de la vie publique
4. Équité effective entre tous les humains
5. Une démocratie respectueuse de notre culture et nos traditions locales



## Atelier 5

# Paix dans le Monde

18/10/2025 – 3 participants

Objectifs à atteindre en 2050 Comment maintenir la paix dans le Monde en 2050 ?	Leviers pour y parvenir Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Points de vigilance éventuels Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Un monde ou prône le relationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les entreprises</li> <li>- Encourager le lien inter-îles</li> <li>- Encourager les habitants à échanger en organisant des programmes pour développer le lien intergénérationnel (activités associatives, rencontres en EPHAD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'isolement des personnes âgées ne nous permettant pas de les identifier</li> <li>- L'absence de motivation de la jeunesse</li> </ul>
<b>Un monde qui favorise le collectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rôle essentiel des associations</li> <li>- Donner plus de moyens aux associations (financiers notamment)</li> <li>- Pousser chaque jeune à rejoindre une association dans le cadre de son parcours éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de moyens financiers des associations</li> <li>- L'opposition de certaines entreprises qui pourraient voir ces activités comme une menace</li> </ul>
<b>Un monde où chacun a confiance en soi et a une bonne estime de soi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des ateliers ou des cours aux plus jeunes mais aussi aux actifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de moyens pour identifier et accompagner les situations difficiles</li> </ul>
<b>UN monde qui favorise le Partage de la curiosité de l'autre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'enseignement des évènements historiques à l'école</li> <li>- Mettre en place des systèmes de parrainage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens humains</li> </ul>
<b>Un monde où chacun a sa place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre le système éducatif plus actif en favorisant l'engagement associatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du temps scolaire</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Comment maintenir la paix dans le Monde en 2050 ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> <b>Comment maintenir la paix dans le Monde en 2050 ?</b>	Leviers pour y parvenir Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	Points de vigilance éventuels Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Un monde ou prône le relationnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les entreprises -</li> <li>- Encourager le lien inter-îles -</li> <li>- Encourager les habitants à échanger en organisant des programmes pour développer le lien intergénérationnel (activités associatives, rencontres en EPHAD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'isolement des personnes âgées ne nous permettant pas de les identifier - L'absence de motivation de la jeunesse</li> </ul>
<b>Harmonisation des droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre les droits de l'homme</li> <li>- Promouvoir la justice sociale</li> </ul>	
<b>Plus de transparence (Meilleure visibilité)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication - Mise en place de référents - Mise en lumière - Plus de rencontres entre les politiques et les habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprétation de l'information</li> </ul>
<b>Sensibilisation à la paix</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des initiatives en faveur de la paix - Arts - Médias</li> <li>- Initiatives diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer les citoyens</li> </ul>

<b>Objectifs à atteindre en 2050</b> Comment maintenir la paix dans le Monde en 2050 ?	<b>Leviers pour y parvenir</b> Quelles actions déployer dès maintenant pour parvenir à ces objectifs en 2050 ?	<b>Points de vigilance éventuels</b> Quels sont les facteurs à surveiller ou susceptibles d'entraver l'atteinte des objectifs en 2050 ?
<b>Plus d'accès à l'éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus d'accès à l'éducation à la culture - Mise en lumière des initiatives et mise en valeurs des action culturelles - Crée un centre sport/étude en internat - Accès au sport dès le plus jeune âge. Des personnes dans le pilotage du projet, former pour accompagner la jeunesse dans le développement personnel et émotionnel - Surveillance des réserves Halieutiques - Production circuits courts et circuits directs producteurs - Crédit d'une banque alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La sédentarité des enfants - Les réseaux sociaux - Le décrochage scolaire - L'accessibilité aux activités sportives et culturelles</li> </ul>
<b>Éducation plus empathique et tolérante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crée un centre d'activités physique et culturelle - Plus de personnes ressources dans le pilotage et la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement</li> </ul>
<b>Coopérer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'instance ou renforcement de l'existant - Permettre une réflexion interne à Saint-Martin envers les instances externes (parler d'une même voix) comme l'OCDE, les organisations de coopération et de développement économique. Mettre en place des thématiques de coopérations plus larges que l'économie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat de l'existant - Communication</li> </ul>

### Idéaux en 2050 :

1. Un monde où priment le respect de l'autre et de soi
2. Un monde avec des droits plus équitables et plus juste
3. Un monde plus vrai



**« En 2050, je vois un territoire organisé avec des quartiers qui accueillent des jeunes pour découvrir des programmes culturels et sportifs en français, anglais, espagnol, indien ; chinois, hollandais, sous forme de mentorat ».**



**« Vision 2050 : une meilleure valorisation de soi, des jeunes, des habitants, la stabilisation du monde économique, écologie préservation de la planète gestions des menaces telles que les sargasses ; une stabilité financière qui permettrait de mieux accompagner la thématique, un système éducatif d'apprentissage, revisité et adapté, une île plus attractive ».**



**« Scénario 2050 en matière de paix à Saint-Martin**  
**Une jeunesse plus consciente de ses atouts, plus accompagnées et plus consciente de son histoire.**  
**Une population plus impliquée dans le collectif.**  
**Des projets, initiatives locales plus valorisées**  
**Des voix /volontés locales davantage portées à l'échelle nationale et internationale. »**



## Liste des sigles utilisés :

### **CESC**

Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin

### **CESE**

Conseil économique, social et environnemental

### **CESC en Plein Air**

Démarche de dialogue citoyen territorialisée portée par le CESC

### **Commanditaire**

Conseil économique, social et culturel de Saint-Martin  
Ida ZIN-KA-IEU - Présidente du CESC

### **Coordination**

Malaïka BELL-MAXWELL - Directrice du CESC

### **Rédaction**

Karen-Kelly JAVOIS  
Ingénierie et Designer Sociale (Personaes)

### **Réalisation**

Cartéum

**Animations :** Octobre-Novembre 2025

**Rédaction :** Décembre 2025

# REMERCIEMENTS



## Membres du CESC

**Membres du CESC en leur qualité d'animateur et d'observateur des ateliers** (classés par ordre alphabétique de leur nom de famille) : Pierre ALLIOTI (1er Vice-Président), Clara BRANDER, Marie-Angèle COUDRIEU, Alexander KESTER, Evelyne FLEMING (2ème Vice-Présidente), Hubert FLEMING (Questeur), Roméo PIPER (4ème Vice-Président), Luciana RASPAIL

**Participants aux ateliers (classés par ordre alphabétique de leur nom de famille)** : Kathy AFRICA, Marielle ANOVER-OGOUNDELE, Guillaume ARNELL, Méliya BENDER, Angellita CARTI, Raj CHARBHE, Cindhia DONAT, Valérie DAIZEY, Leelah HANSON, Mélodie ILLIDGE-JENKINS, Nathalie JEFFRY, Cindy KUHRY, Fabienne MARCENAT, Maddly MIMIETTE, Yva OSMOND, Naïka PNAGA, Yolande PETERS, Tania PORTAS, Anouchka ROACH, Nathalie SAUMON, Tina SONGHA, Jackie WARNER.

## Le personnel du CESC :

Marie Jacqueline Lollia, Malissa Javois

## Participants aux micro-trottoirs

**Monsieur le Vice-Recteur** Harry CHRISTOPHE

**L'équipe de l'éducation nationale ayant accompagné le projet** : M. BOTINO, Mme ROQUET, Mme GEOFFROY, Mme FAZER, et Mme FLEMING (Vice-Présidente CESC et chargée de mission auprès du Vice-Recteur)

**Les élèves du CM2 de l'Ecole Emile Choisy** ayant participé et leur équipe pédagogique

**Les collégiens de 4e et 5e du Collège Soualiga** et leur équipe pédagogique

## Membres du SER (Social Economic Council – Sint Maarten)

Harlec G.F. DORAN Chairman

Leonie M. BRYSON Substitute Member

Alexander P.Y. HENRIETTA Substitute Member

Jamie MOURILLON Policy Advisor

## Les experts à la restitution

Mme Angèle DORMOY, Présidente de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin, Cheffe d'entreprise, Membre du CESC (CCISM)

Monsieur Henry NAGAPIN, Directeur de l'Ehpad Bethany Home (Saint-Martin)

Monsieur Igor REMBOTTE, Directeur de l'Environnement, Collectivité de Saint-Martin

Monsieur Alex RICHARDS, Collaborateur de cabinet du Président du Conseil territorial

Madame Cyrielle CUIRASSIER, Conseiller à l'Action Extérieure, Collectivité de Saint-Martin

## Le Grand Témoin à la restitution

Monsieur Didier DESTOUCHES, Docteur en Droit, Politologue



 **cesc**  
Conseil Economique Social  
et Culturel de Saint-Martin

---

📞 [0590 77 30 93](tel:0590773093)

📍 21 Rue de Hollande  
Saint-James  
97150 Saint-Martin

🌐 [www.cescstmartin.com](http://www.cescstmartin.com)

✉ [contact.cesc@com-saint-martin.fr](mailto:contact.cesc@com-saint-martin.fr)

